

LA SEMAINE AFRICAINE



www.lasemaineafricaine.info

N° 4164 du Jeudi 9 Février 2023 - 70^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

CONSEIL PERMANENT DE L'ACERAC A BRAZZAVILLE

Traduire en actions les résolutions de la XII^{ème} Assemblée plénière



Les participants au Conseil permanent de l'ACERAC et le Nonce apostolique (P.10)

NGOL'ODOUA, DISTRICT D'OYO

Entretien à huis clos entre Félix Tshisekedi et Denis Sassou-Nguesso



Le président Sassou-Nguesso accueillant son hôte au pied de l'avion à l'aéroport international d'Ollombo. (P.3)

EDITORIAL

Il a secoué le cocotier

EDUCATION

Prorogation de la date de clôture des inscriptions aux examens

(P.5)

DISPARITION

Le notaire Marcel Roger Gnali Gomes est décédé à Paris

L'ancien notaire avait 92 ans. Il fut aussi un emblématique ancien président de l'Etoile du Congo et de la FECOFOOT.



NOVELAS VOTRE CŒUR BAT PLUS FORT



MOTHER avenida BRASIL Frères de sang L'OMBRE DU PASSÉ

BIENTOT SUR NOVELAS TV

CANAL+

Etude de Maître Bertille Fathe Thècle TATY DJEMBO-PEMBA Notaire à Pointe-Noire
Bd du Général Charles De Gaulle, 1er étage de l'immeuble sis derrière le Garage,
avant la pharmacie LAJAG, Centre-ville; B.P.: 4322; Tél.: 06 838 02 72/05 361 57 08
République du Congo

INSERTION LEGALE
«GROUPE INIANGA»
En sigle «G.I.» SARLU

Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Avenue Jacques OPANGAULT, Songolo, avant l'Hôtel Albert.
Tél.: (00242) 06 999 37 95
RCCM: CG-PNR-01-2022-B13-00251 / Pointe-Noire, République du Congo

Par acte sous seing privé enregistré à Pointe-Noire, le 14 Novembre 2022, sous folio 218/5, n° 1211, il a été créé une Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «GROUPE INIANGA» ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- L'Agro-pastoral;
- L'Agro-alimentaire;
- Peinture, carrelage, réfection des bâtiments et nettoyage;
- Mise à disposition du Personnel;
- Commerce Général.

Et, généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes;

DENOMINATION: «GROUPE INIANGA», en sigle «G.I.» SARLU;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, Avenue Jacques OPANGAULT, Songolo, avant l'Hôtel Albert;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE: Monsieur Guy Abel MBONGO est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée;

RCCM: CG-PNR-01-2022-B13-00251;

FORMALITE LEGALE: Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 06 décembre 2022, sous le numéro CG-PNR-01-2022-B-02247.

Fait à Pointe-Noire, le 03 février 2023.

Pour avis,
Maître Bertille Fathe Thècle TATY DJEMBO-PEMBA,
Notaire.

OFFICE NOTARIAL Stanislas BAKISSY

Adresse : rond-point Kassaï, immeuble MAKOSSO TCHAPI, en face du magasin Sporafic, Centre-ville ; Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO
Téléphone : (242) 05 792 75 75 – 06 620 49 57
Email: monotaireconseil@gmail.com

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du vingt-trois mai deux mil dix-neuf, enregistré le premier juillet de la même année, Folio 119/3 N°734, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée «MAMPOS CONGO», société A Responsabilité Limitée au capital de F. CFA 1.000.000 (UN MILLION), dont le Siège est sis à Pointe-Noire, quartier Mboukou, arrêt 501.

La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo et dans tous les autres pays:

- Import-Export ;
- Commerce général ;
- Prestation de services ;
- Mise à disposition ;
- Exploitation et contrôle de la qualité des produits pétroliers ;
- Mécanique générale ;
- Travaux génie civil et bâtiment ;
- Construction métallique et soudure ;
- Transport terrestre des marchandises ;
- Hôtellerie ;
- Agence de voyage ;

- Forage d'eau ;
- Inspection et contrôle non destructif ;
- Vente et location des matériaux industriels ;
- Agriculture ;
- Elevage.

Et, généralement, toutes les opérations financières, mobilières, immobilières, commerciales ou industrielles pouvant se rattacher directement ou indirectement à son objet social, susceptibles d'en favoriser le développement.

Madame KIOUBOULA née LEMBE JACQUELINE est nommée gérant pour une durée de quatre (04) années renouvelables.

Ladite société est inscrite au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le N°RCCM CG-PNR-01-2019-B12-00289.

Pour avis,
LE NOTAIRE
Me Stanislas Gervais BAKISSY

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE
Notaire à Pointe-Noire

1, Angle Avenues Commandant FODE et Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA, 1er étage, Centre-ville
B.P.: 1431; 05 736 64 64, République du Congo

INSERTION LEGALE
«ATLANTIC SHIPPING LINE Ltd» SARL

Société A Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Pointe-Noire, 1, angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble Morija, Centre-ville, République du Congo
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM: CG-PNR-01-2023-B12-00011

Il appert d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 12 janvier 2023, enregistré à Pointe-Noire, folio 011/5, n°0266; la création d'une Société ayant les caractéristiques suivantes:

FORME: Société à Responsabilité Limitée (SARL);

OBJET: La société a pour objet, tant en République du Congo qu'à l'étranger:

- Fret maritime ;
- Fret routier;
- Fret aérien;
- Fret ferroviaire;
- Entreposage;
- Equipage;
- Affrètement des navires ;
- Approvisionnement des navires ;
- Agence maritime dans les ports ;
- Achat de bateaux ;

Et, généralement, la société pourra exercer ou développer des activités connexes ou similaires se rapportant à l'activité principale ci-dessus.

DENOMINATION: «ATLANTIC SHIPPING

LINE Ltd» SARL ;

SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 1 angle, Avenues Commandant FODE et Benoît GANONGO, vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison, Immeuble Morija, Centre-ville, République du Congo ;

DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M.;

GERANCE:
- Monsieur Mustapha TRAD est nommé en qualité de gérant de la société pour une durée indéterminée;

RCCM: CG-PNR-01-2023-B12-00011 ;
DEPOT

LEGALE: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 19 janvier 2023.

Fait à Pointe-Noire, le 31 janvier 2023

Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,
Notaire.

MAITRE NOEL MOUNTOU, NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-mail: noelmountounotaire1@gmail.com

«Cool Roof Congo»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle
CAPITAL: 1 000 000 FRANCS CFA
Siège social: Quartier Koufoli 1
POINTE-NOIRE
REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du neuf janvier deux mil vingt-trois, enregistré le treize janvier de la même année au Domaine et Timbres de Pointe-Noire Loandjili, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive de la société dénommée «Cool Roof Congo» SARL U, au capital de F. CFA UN MILLION (1.000.000), dont le siège est établi à Pointe-Noire, quartier Koufoli 1.

La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo:

- La mise en place des technologies Cool Roof permettant de baisser la température intérieure et la consommation d'énergie des bâtiments ;
- Ingénierie de bâtiment et travaux publics ;
- Ingénierie Informatique ;
- Génie civil ;
- Etude topographique ;
- Prestation de services On/Offshore;

- Études géotechniques et Contrôle qualité ;
- Terrassement ;
- Commerce général ;
- Peinture ;
- Construction métallique et signalétique.

Et plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Monsieur Fabrice MOUKASSA est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée.

La société est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N°CG-PNR-01-2023-B-00108.

Pour avis.

NGOL'ODOUA, DISTRICT D'OYO

Des échanges à huis clos entre Félix Tshisekedi Tshilombo et Denis Sassou-Nguesso

Le Président de la République Démocratique du Congo, Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo, a effectué une visite de travail de 24 heures en République du Congo, le 5 février dernier. Il a été reçu à l'aéroport international d'Ollombo, dans le département des Plateaux, par le Président Denis Sassou-Nguesso. Les deux Chefs d'Etat se sont rendus à Ngol'odoua, près d'Oyo, dans la résidence privée du Président où ils ont eu un tête à tête. La situation sécuritaire à l'Est de la RDC et les relations bilatérales étaient au menu de leurs entretiens.



Dans le salon d'honneur de l'aéroport d'Ollombo

Cette visite de travail intervient vingt-quatre heures après le mini-sommet des Chefs d'Etat membres de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), à Bujumbura, au Burundi, auquel le Président Tshisekedi a pris part et qui a planché sur la situation sécuritaire à l'Est de son pays.

Il était à peu près 14 heures, lorsque l'avion transportant le Président Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo a atterri à l'aéroport international d'Ollombo. Après une brève entrevue dans le salon d'honneur, les deux Chefs d'Etat se sont rendus à Ngol'odoua, à environ une dizaine de ki-

lomètres d'Oyo, pour un tête-à-tête de plus de deux heures. Aucun des deux Chefs d'Etat n'a fait de déclaration. Il n'y a pas eu non plus de communiqué final sanctionnant cette visite. Selon des sources indiquées, les deux interlocuteurs ont fait le tour d'horizon de l'actualité de la sous-région et de nombreuses questions brûlantes de l'heure, à l'instar de la situation sécuritaire à l'Est de la RDC, objet d'un mini-sommet des chefs d'Etat de l'EAC à Bujumbura, le 4 février dernier, qui a mis un accent particulier sur le déploiement des troupes de la force régionale de l'EAC dans l'est de la RDC et le cessez-le-feu par les deux parties en

conflit (les FARDC et le M-23). La coopération bilatérale entre les deux pays a aussi figuré au centre des entretiens. La question environnementale était également inscrite à l'ordre du jour de ce tête à tête, sachant que le Congo et la RDC font partie du Bassin du Congo, premier poumon écologique du monde après la déforestation abusive de l'Amazonie. A noter que Brazzaville avait abrité en janvier dernier une réunion du Comité consultatif permanent des Nations unies qui a appelé à la cessation des

violences à l'Est de la RDC.

En juin 2022 au cours d'une visite à Oyo, le Président Félix Tshisekedi avait clairement accusé le Rwanda d'être le principal soutien du groupe rebelle M23 à l'origine de l'instabilité à l'Est de son pays. Signalons que le 25 janvier 2023, le Président Denis Sassou-Nguesso a reçu le chef de la diplomatie rwandaise, Vincent Biruta, porteur d'un message de son homologue Paul Kagamé.

Cyr Armel YABBAT-NGO

PARLEMENT

Isidore Mvouba a condamné l'extraction sauvage des minerais dans la Bouenza

Les deux chambres du Parlement ont procédé le 1^{er} février dernier à l'ouverture de leurs sessions ordinaires dites administratives. Les travaux ont été présidés à l'Assemblée nationale par Isidore Mvouba, son président, et au Sénat, par Pierre Ngolo.

Le président de l'Assemblée nationale a fait observer une minute de silence en mémoire du sénateur Jean Serge Kentoula, secrétaire de la Commission économie et finances du Sénat et ancien député de la douzième législature, décédé le 17 janvier 2023 en France.

Il a salué le dialogue entre le Gouvernement et les représentants des syndicats des transporteurs qui a abouti à la prise d'importantes mesures d'accompagnement pour éviter l'escalade des prix due à la hausse des produits pétroliers. Isidore Mvouba est revenu sur le Plan national de développement économique 2022-2026 dont le financement devrait être porté par le partenariat public-privé; la sempiternelle question du climat des affaires; les actes de spoliation du massif forestier des eucalyptus à Pointe-Noire et dans le Kouilou; le pillage du patrimoine de la société Fondéco à Dolisie, de l'extraction sauvage des minerais dans la Bouenza et sur le banditisme dans les cités.

Le président de l'Assemblée nationale a invité les députés à alimenter le rôle de la

Chambre par des propositions de lois susceptibles d'améliorer les conditions de vie des Congolais, ainsi que de toutes celles et tous ceux qui ont décidé de vivre ou d'investir au Congo.

Il s'est réjoui de la promulgation de la loi portant création d'un cadre juridique pour l'artiste et les professionnels de la culture et des arts. « Cette loi, dite *Motom-Mamoni*, votée à la quatorzième législature, permettra de relever le statut et le niveau de vie de nos artistes. En effet, il était temps que la culture et les arts, pour ne pas dire l'industrie culturelle et touristique, participe à contribuer de manière significative au relèvement du produit national brut ». En rapport à l'exhortation du Président Denis Sassou-Nguesso faite aux députés pour un contrôle efficient de l'action du Gouvernement, Isidore Mvouba a dédié l'année 2023 à une intense activité de contrôle de l'action gouvernementale. Pour cela, il a annoncé la mise en œuvre d'un train de mesures liées à ce contrôle qui doit être mené, selon lui, « de façon méthodique et efficace ».

Ce faisant, « notre Chambre,



Isidore Mvouba

au travers des commissions permanentes, assurera le contrôle de l'action de chacun des ministères composant l'équipe gouvernementale, comme stipulé à l'article 159 de notre règlement intérieur. Les missions d'enquête et d'information parlementaires sont autant d'outils à notre portée dont nous userons à bon escient dans le cadre du contrôle de l'action gouvernementale qui est l'unique affaire inscrite à la réunion spéciale du comité de coordination qui se tiendra sous peu », a-t-il affirmé.

Le président de la chambre basse a aussi loué l'effort réalisé par le Gouvernement en débloquant la contrepartie du Congo dans la mise en œuvre du programme Désarmement démobilisation et réintégration. « Désormais, toutes les conditions sont réunies pour



Pierre Ngolo

le démarrage effectif de ce programme qui a vocation à apporter la tranquillité dans le département du Pool », a-t-il indiqué.

De son côté, Pierre Ngolo, après avoir fait observer une minute de silence en mémoire du sénateur Jean Serge Kentoula, a invité les acteurs politiques, ceux de la société civile et tous les autres citoyens, dans leurs entreprises ou déclarations, à avoir toujours le sens de la mesure. « Qu'ils animent ou consolident la démocratie, en s'abstenant à tout prix, d'éroder les fondements de la paix au Congo et dans le monde », a-t-il déclaré. Parlant de la paix, le président du Sénat a manifesté ses inquiétudes devant l'aggravation de la guerre Russo-ukrainienne et au regard de la flambée des tensions Israëlo-palestiniens. Il a invité

Editorial

Il a secoué le cocotier

Ainsi donc, le Pape François est venu sur nos terres, a touché du doigt les plaies de nos souffrances, parlé à nos consciences et tenté de ramener nos dirigeants à la raison. Le Pape a secoué le cocotier d'Afrique centrale, figé dans une trop répétitive manie à allumer les feux avec des briquets en or, et à ne pas se soucier des corps et des frêles habitations qui brûlent. D'un côté, l'Afrique centrale dort le ventre creux sur des montagnes de coltan et les pieds nus posés sur des tapis d'or, elle baigne dans des lacs de pétrole ; de l'autre, nos pays ne décollent pas. Et le Pape qui nous a instamment invités à la réconciliation, a ajouté qu'il nous revenait de résister aux tentations paralysantes. Il a dénoncé le colonialisme économique mais a aussi invité les jeunes à être les acteurs du changement. Du re-bourgeoisement.

La visite du Pape chez nous avait nourri les spéculations. Des pans entiers de la chrétienté avaient été présentés comme prêts de sauter à la gorge les uns des autres, au nom d'un atavisme naissant où les nouveaux regardent les anciens en chiens de faïence. Sur les réseaux sociaux, on ne comptait plus les attaques contre l'Eglise catholique dont le chef a, qui plus est, a eu la malencontreuse infortune de souffrir du genou et d'annuler un premier voyage en juillet.

Grace à Dieu, les conflagrations redoutées n'ont pas eu lieu. Le discours du Pape a même suscité un enthousiasme dans tous les milieux, sur les deux rives du fleuve Congo : le Pape a donné à voir ce qu'est la nature du message chrétien, la nature de l'Eglise. Elle parle à tous et pour tous. Elle n'a de parti pris que pour l'homme dans son essence; elle s'en fait la porte-parole passionnée mais équitable. C'est en condamnant les violences et les guerres; en exaltant la paix et la réconciliation, en prônant une idée noble de l'homme que le Pape s'est adressé aux citoyens de la RDC enthousiastes.

Ce discours, le Pape est allé le répéter aux Sud-Soudanais dont les principaux dirigeants n'ont pas encore véritablement adhéré à la dynamique de paix dont dépend la survie de leur peuple martyrisé. Pays en guerre ou en relative paix, nous sommes tous invités à être des artisans authentiques de paix. Une paix qui n'est pas catholique.

Albert S. MIANZOUKOUTA

les Puissants du monde à ne pas jouer les pyromanes, mais à tout faire pour que le bien précieux qu'est la paix soit partagé par tous les peuples. « En paix, uni et solidaire, le monde doit avec courage et détermination, faire face à l'une des plus grandes menaces que font peser sur l'humanité les changements climatiques. Il y a lieu d'exhorter la communauté internationale à donner largement écho à l'importante initiative lancée, depuis la COP 27, en Egypte, par le Président Denis Sassou-Nguesso portant sur la décennie mondiale d'afforestation. Soyons tous, vénérables sénateurs, des ambassadeurs et acteurs de cette importante initiative », a dit Pierre Ngolo.

Il est également revenu sur la hausse du prix des produits

pétroliers telle qu'exigée par les partenaires économiques et financiers. « Pendant longtemps, le Gouvernement congolais avait marqué son refus d'appliquer cette disposition vu ces incidences sociales », a-t-il fait savoir.

Aujourd'hui par la force des choses, a-t-il regretté, « cette mesure est prise assortie d'aménagements non négligeables. Nous voulons ici en appeler à notre sens de responsabilité à tous pour que rien ne soit entrepris qui soit à l'origine d'une tension sociale ».

A signaler qu'à l'Assemblée nationale, 25 affaires sont inscrites à l'ordre du jour de cette session, et 18 affaires au Sénat.

Cyr Armel YABBAT-NGO

SOCIÉTÉ CIVILE

Valorisation de la protection sociale dans les enjeux sociaux au Congo

La plateforme des organisations de la société civile a organisé du 1^{er} au 2 février dernier, au ministère de la Justice, un symposium sur le rôle de la société civile dans l'accompagnement de l'Etat dans la mise en œuvre des politiques publiques de développement. C'est la ministre Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire, qui a ouvert les travaux de cette rencontre, en présence de Gervais Céphas Ewangui, secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, et de la coordonnatrice sous régionale de la plateforme pour la protection sociale.



A l'ouverture des travaux

Placé sous le thème: «Valorisation de la protection sociale dans les enjeux sociaux au Congo», ce symposium s'inscrit dans le droit fil de la politique nationale d'action sociale dont la finalité est la construction du système adéquat et performant de protection sociale non contributif à large échelle et à la gestion de qualité.

Il vise en outre à sensibiliser les organisations de la société civile du Congo à la promotion des politiques de protection sociale.

Dans sa prise de parole, Gervais Céphas Ewangui a soutenu et encouragé non seulement cette nouvelle dynamique de mutualisation des efforts à l'échelle nationale, au travers la mise en place d'un réseau national dédié aux organisations de la société civile œuvrant sur la protection sociale, «mais davantage la structuration d'une

plateforme sous régionale relative aux problématiques dument complexes de la protection sociale avec, cerise sur le gâteau, l'honneur fait à notre pays par l'élévation de note compatriote pour piloter cette nouvelle structure», a-t-il déclaré.

Pour lui, les organisations de la société civile ont une lourde responsabilité de contribuer à combler «le fossé entre les préoccupations des politiques et des citoyens et, par conséquent, de participer plus activement à l'amélioration si ce n'est le renforcement des processus de prise de décision et d'agir comme les relais du Gouvernement et autres organes de l'Etat dans la sensibilisation et l'éducation des populations, dans les actions de plaidoyer en direction des décideurs actifs et potentiels pour contribuer à les amener tous, dans la mesure du

possible, à comprendre la nécessité de toujours se déterminer les uns comme les autres, en fonction du bien commun, de l'intérêt général et de la consolidation du vivre ensemble en harmonie».

Il a rassuré la ministre de l'entière disponibilité pleine et entière des organisations de la société civile pour la soutenir dans sa lourde mission délicate et complexe. «A madame la représentante sous régionale de la plateforme pour la protection sociale recevez par ma voix, les assurances pour ne pas parler de l'engagement du Conseil de vous accompagner dans votre mission», a affirmé Gervais Céphas Ewangui.

La ministre a félicité les acteurs de cette plateforme pour cette initiative qui dénote du dynamisme de la société civile congolaise. Elle a indiqué que depuis décembre 2022, le MAS-SAH est engagé dans le processus d'élaboration

de la 3^e génération de la politique nationale d'action sociale et va dans les tout prochains jours, échanger avec les acteurs étatiques et non étatiques, tant nationaux qu'internationaux sur l'évaluation de ce document programmatique. «Le processus doit impliquer tous les acteurs de la protection sociale. Nous le voulons participatif et inclusif. Le soutien de tous est fortement attendu afin de permettre les avancées significatives sur la mise en place d'un socle dans le cadre du programme de développement durable des Nations-Unies à l'horizon 2030 et de l'agenda 2063 de l'Union africaine», a expliqué Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma.

La ministre a invité et exhorté les participants à plus d'attention et de responsabilité dans les échanges qui naîtront des différentes présentations.

Cyr Armel YABBAT-NGO

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

De nombreux officiers et sous-officiers admis à faire valoir leurs droits à la retraite

Un événement historique, symbolisant les rites et traditions militaires a eu lieu samedi 4 février dernier au Grand quartier général des Forces armées congolaises (FAC), à Brazzaville. Il s'agit de la cérémonie d'adieu aux armes, couplée à celle de la levée des couleurs des militaires de la cuvée 2022 ayant fait valoir leurs droits à la retraite.



Le général Okoi réceptionnant symboliquement les attributs des FAC qui ont servi aux militaires admis à la retraite

Après la levée des couleurs suivie de l'exécution de l'hymne national, et de la lecture du décret mettant ses personnels à la retraite, le capitaine Jean-Magloire Pambou a restitué symboliquement les attributs des FAC qui leur étaient nécessaires au général de division Guy-Blanchard Okoi, Chef d'Etat-major général des FAC qui a patronné la cérémonie.

Dans le mot de circonstance du retraité, le colonel Martin Akambo a souligné que ce jour est tout particulier, «en ce qu'il ravive en nous bien des souvenirs, avec à la clé le sentiment d'avoir accompli sous le drapeau de bons et loyaux services, des services effectivement rendus à la nation et aux Forces armées congolaises. C'est aussi un jour de regret que de rompre définitivement avec l'état militaire et l'identité du soldat qui nous ont si profondément marqués durant des décennies de carrière passées ensemble», a-t-il déclaré.

Le général Okoi a, pour sa part, adressé ses sincères félicitations et sa reconnaissance aux frères d'armes admis à la retraite: «En ce jour particulier, je voudrais exprimer, au nom des Forces armées congolaises et en mon nom propre, notre admiration face aux hommes qui ont consacré les plus belles années de leur vie au service d'une des plus nobles causes qui soient: la défense de la patrie. Ces frères d'armes qui ont si souvent, sinon toujours, ont répondu présents chaque fois que le devoir les appelait, à travers les collines, les rivières, les cours d'eau et les frontières. Ces personnels qui, pendant des décennies, ont servi la nation, le plus souvent avec abnégation au détriment de leurs propres familles». Vous partez, a-t-il précisé, «mais vous ne serez jamais bien loin de nous et pour notre part, nous aurons encore et toujours besoin de vous, que ce soit dans nos cœurs, dans nos esprits ou dans nos pensées», a-t-il assuré.

Une parade des troupes placée sous le commandement du commissaire-colonel, parachutiste du cadre de réserve, Christophe Williams Tamod a clos la cérémonie, en présence des membres du commandement.

APM

ASSEMBLÉE NATIONALE

Isidore Mvouba a eu une séance de travail avec l'ONG International Youth Fellowship

Le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba, a eu une séance de travail, lundi 6 février 2023 avec la délégation de l'ONG International Youth Fellowship (IYF) de la Corée du sud conduite par son secrétaire général, Dr Leehunmok. C'est une organisation internationale spécialisée dans le domaine de l'Education et de changement de mentalité.



Pendant la séance de travail

Cette délégation est venue annoncer au président de l'Assemblée Nationale l'opportunité de création d'un centre de formation des jeunes pour le changement de mentalité. «Nous sommes une ONG internationale spécialisée dans l'éducation de la jeunesse en proie à des difficultés énormes. Le Congo est un grand pays qui regorge des ressources naturelles indéniables. Par le passé, la Corée fut un pays pauvre colonisé par le Japon et après l'indépendance, elle a connu une guerre qui l'a conduit à la

division. Aujourd'hui, la Corée du sud est devenue la dixième puissance économique au monde. Elle s'est développée grâce au changement de mentalité des principaux acteurs qui ont mis du sérieux dans leur travail. Le Congo regorge beaucoup de ressources naturelles que la Corée n'avait pas avant son développement. Il suffit que les jeunes prennent conscience à travers le changement de mentalité, le Congo sera un puissant pays économiquement stable du monde. Notre présence au Congo est de construire un centre de

formation des jeunes dans tous les domaines pour un changement de mentalité. L'Afrique est le continent de jeunesse», a indiqué le secrétaire général pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre de cette organisation.

Pour Isidore Mvouba, les portes du Congo sont ouvertes à tout investisseur étranger, tout en souhaitant

à la délégation sud-coréenne une fructueuse mission. Enfin, les deux parties se sont félicitées des bonnes relations qui existent entre le Congo et la Corée du sud.

Le miracle Corée en matière de développement est un modèle à suivre pour le Congo.

Pascal BIOZI KIMINOU

POINTE-NOIRE

265 officiers élevés à des grades supérieurs

Le commandant de la zone militaire de défense N°1, le général de brigade Jean Olessengo Onda, a présidé le mercredi 18 janvier dernier à Pointe-Noire, la cérémonie de port d'insignes de grade à 265 officiers et sous-officiers de la Force publique du département de Pointe-Noire et du Kouilou, promus au titre du premier trimestre 2023. C'était en présence de Paul Adam Dibouilou, préfet du Kouilou; de Mme Evelyn Tchitchelle, maire de la ville de Pointe-Noire; des autorités militaires et civiles.



Les promus se faisant porter les galons par la hiérarchie

Ils étaient six pour le grade de colonel, douze pour le grade de lieutenant-colonel, douze de commandant, douze de capitaine, quinze de lieutenant, quatre d'adjudant-major, trois neuf d'adjudant-chef, quatre-vingt seize d'adjudant, soixante-trois de sergent-chef, deux de sergent, cinq de caporal-chef et un de caporal.

Après la présentation de chaque promu, le général Jean Olessen

(Suite en page 5)

PROJET LISUNGI

Pour un système de filets sociaux plus efficace

Il s'est tenu le 31 janvier dernier à Brazzaville, la troisième session ordinaire du comité d'orientation stratégique du projet Lisungi, sous le patronage de Mme Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma, ministre des Affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire. Il s'est agi de discuter des objectifs, plans et budgets au titre de l'année 2023.

Il avait également été question d'examiner et de discuter des progrès accomplis dans la mise en œuvre des recommandations prises lors de la deuxième session extraordinaire du comité d'orientation tenue en décembre 2022, tout comme des défis et des opportunités nouvelles. La ministre a engagé l'unité de gestion du projet à travailler sans relâche, pour atteindre les objectifs qui lui avaient été assignés par le comité d'orientation stratégique. Elle a réaffirmé la détermination de la tutelle à lui garantir tout le soutien nécessaire. En effet, le système des filets sociaux est mis en œuvre à

travers le projet Lisungi. Il permet de protéger les plus vulnérables et de garantir à chacun l'accès aux moyens de subsistance nécessaires. «Il s'agit là d'une tâche noble et essentielle, car en prenant soin de nos concitoyens les plus vulnérables que nous construisons une société plus juste et plus solidaire», a déclaré Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma. Pour elle, l'échantillon de quelques ménages qui témoignent de l'amélioration de leurs conditions de vie à travers les allocations de Lisungi constitue un motif de satisfaction pour nous qui travaillons à l'atteinte de ces



Pour la postérité

objectifs». C'est pourquoi, «le Chef de l'Etat accorde une place de choix à la protection sociale à travers la mise en place des dispositifs de filets sociaux, ainsi qu'en témoignent les nombreuses déclarations dont la plus récente remonte à août 2022 devant le Parlement réuni en congrès». La ministre a marqué sa satisfaction quant aux progrès enregistrés dans la mise en œuvre du projet, dont le plus remarquable au cours de l'année 2022, «est la mise en place du mécanisme de gestion

des plaintes avec la disponibilité d'un numéro vert, le 16-15, qui sera lancé dans les tout prochains jours et qui va révolutionner la gestion des plaintes en rapprochant davantage la population des parties prenantes», a expliqué Irène Marie Cécile Mboukou-Kimbatsa Goma. Elle reste convaincue qu'avec l'implication de tous, il est possible de «surmonter les défis et réaliser notre vision d'un système de filets sociaux efficace»

Cyr Arnel YABBAT-NGO

POINTE-NOIRE

Réunion de suivi des bénéficiaires du projet Lisungi

Dans le cadre de la mise en œuvre de la mission d'encadrement et d'accompagnement des ménages bénéficiaires du projet Lisungi, l'Association locale (ASLO), en partenariat avec le Forum des jeunes entreprises du Congo (FJEC), a organisé le vendredi 3 février dernier à Pointe-Noire, une rencontre d'échange avec les acteurs institutionnels du projet Lisungi de Pointe-Noire. Cet atelier a été piloté par Remeau Bemba, coordinateur du programme au Forum des jeunes entreprises du Congo.

Cette rencontre a été l'occasion, pour l'ASLO, de faire un état des lieux sur le suivi d'encadrement et d'accompagnement des ménages bénéficiaires auprès des différents partenaires. En effet, la réunion avait pour objectif de faire un point d'étape sur la mission d'encadrement et d'accompagnement des ménages bénéficiaires du Projet aux activités génératrices de revenus (PAGR) avec le Comité local et de suivi (CLS) et les Circonscriptions d'actions sociales (CAS). Et aussi de présenter les différents résultats obtenus par l'ASLO, ensuite de définir le cadre de collaboration pour la phase de clôture de la mission avec les CAS et les CLS. À noter que la mission principale des activités de l'ASLO est d'identifier, d'encadrer, d'accompagner et d'insérer, dans le cadre productif, les ménages éligibles aux activités génératrices de revenus (AGR). Et l'identification des filières porteuses et des besoins réels dans les zones d'intervention de l'ASLO, et organiser des campagnes de sensibilisation et de mobilisation sur le programme AGR et les autres prestations de Lisungi. Dans la récapitulation des de-

mandes d'inscriptions reçues par l'ASLO à Pointe-Noire, 5173 personnes ont été inscrites, soit 550 ménages soumis au paiement. Après la présentation des étapes, un moment d'échanges et de témoignages a eu lieu. Ces témoignages ont permis d'avoir une idée sur certains ménages qui ont pu réaliser leurs projets d'activité avec le premier paiement reçu. Pour exprimer sa satisfaction pour cette réunion, Bernadette, membre de CLS de la mairie de Ngoyo, a réaffirmé que cette réunion lui a permis de mettre en lumière certaines données qui ne lui étaient pas claires. «Cette réunion nous a permis de comprendre certaines informations afin de suivre ceux qui reçoivent le Lisungi pour pouvoir organiser et réaliser leurs projets. J'étais très satisfaite. Cet argent de Lisungi a permis à d'autres bénéficiaires de bâtir un projet et ceux-là, nous allons continuer de les accompagner», a dit Bernadette. De son côté, le coordonnateur des programmes au Forum des jeunes entrepreneurs du Congo et chef de mission du projet Lisungi a souligné que cette réunion a pu faire le point avec



Les participants

leurs partenaires locaux, communautaires et institutionnels sur les résultats obtenus depuis le début du projet. À noter que les prochaines étapes avec les CAS et Comité du quartier (CQ) sont: faire des suivis des ménages, évaluer la situation

socio-économique des ménages bénéficiaires du PAGR et organiser la restitution finale des résultats de l'ASLO sur la mission d'encadrement et d'accompagnement des ménages bénéficiaires du PAGR.

Madocie Déogratias MONGO

(Suite de la page 4)

go Onday et les autres autorités ont procédé au port de grade aux nouveaux promus. Il a demandé à tout le personnel de la Force publique des départements de Pointe-Noire et du Kouilou de faire preuve de discipline et de cohésion. «Le sérieux au travail et le pragmatisme afin de maintenir un haut niveau de discipline, de cohésion et, surtout, de disponibilité opérationnelle. Améliorer les rendements au niveau de notre production dans les activités agropastorales, maintenir et entretenir la parfaite relation armée et nation, assainir la ville de grand banditisme et assurer à nos concitoyens une vie paisible dans notre cité centenaire; assurer la quiétude aux frontières», a-t-il déclaré. Aux nouveaux promus, il a rappelé que l'avancement se fait selon les critères édictés par la hiérarchie et la volonté des chefs. «L'avancement est un acte de commandement», a rappelé le général, tout en indiquant aux promus que leur promotion est le fruit de l'appréciation de leurs chefs hiérarchiques et qu'ils devraient être conscients de se sentir dignes de cette marque de confiance.

Madocie Déogratias MONGO

COUP D'OEIL EN BIAIS

La pauvreté en pleine forme

Selon le rapport sur la situation économique et financière de la République du Congo publié le 3 février dernier à Brazzaville au cours d'un atelier de dissémination, la pauvreté n'a pas reculé d'un pouce au Congo, bien au contraire. Malgré que son économie ait renoué avec la croissance en 2022. Une croissance stimulée entre autres par le secteur hors pétrole, la suppression des restrictions liées à la lutte contre la pandémie de COVID-19 et l'apurement des arriérés de l'Etat envers les entreprises nationales. Le taux de pauvreté est passé de 33 à 52% en 2022. Ce rapport révèle également que la dette extérieure, pourtant devenue soutenable, le pays reste surendetté.

Le directeur d'une école, interpellé pour agression sexuelle sur une mineure

Le CEG Nganga Edouard, à Brazzaville, est secoué par une affaire de scandale sexuel. Le directeur de cet établissement d'Enseignement secondaire, un homme de 49 ans, célibataire et père de 4 enfants, est accusé d'agressions sexuelles sur des élèves. Une présumée victime dans cette affaire, âgée de 14 ans, affirme avoir été victime de ce monsieur. La Police a des raisons de croire qu'il pourrait y avoir d'autres victimes. Le présumé auteur a été interpellé et écroué à la Maison d'arrêt.

Gratuité des services bancaires de base obligatoire

En s'appuyant sur des textes de la Commission bancaire de l'Afrique centrale, relatifs au service bancaire minimum garanti, la DGFN (Direction générale des institutions financières nationales) a enjoint les établissements de crédits, banques et microfinances notamment, à fournir les services bancaires de base gratuitement. Font partie du service minimum de base, selon la DGFN, entre autres, l'ouverture de compte, la tenue de comptes, la délivrance du relevé d'identité bancaire, la délivrance d'un livret d'épargne et un renouvellement, la consultation du compte dans les agences de l'établissement, la consultation de solde dans les guichets automatiques. Pour les usagers, c'est une bonne nouvelle.

Qui a bradé l'espace des trottoirs des avenues de Bacongo ?

Des buvettes à ciel ouvert naissent le plus régulièrement du monde sur les trottoirs des avenues Simon Kimbangu, Trois Francs, Mabilia Ma Nganga, Matsoua, Edouard Renard (prolongement de la rue Fouékélé) à Bacongo, le 2^e arrondissement de Brazzaville. Aux dépens des piétons soumis à un certain exercice physique pour les contourner. C'est le même phénomène dans les autres arrondissements de la capitale congolaise.

Deux boulangers sanctionnés pour avoir favorisé une augmentation du prix du pain

Pour n'avoir pas respecté l'arrêté du ministère du Commerce interdisant les intermédiaires dans la chaîne de distribution du pain, deux boulangers ont été sanctionnés vendredi 3 février 2023 à Brazzaville. Le Gouvernement a pourtant accordé aux boulangers un certain nombre d'avantages, entre autres, un taux réduit pour le gazole, une réduction du grammage du pain et des intrants exonérés des droits de douane. La façon de faire des deux boulangers a eu pour conséquence l'augmentation du prix du pain dans leur périmètre d'activité. Ils ont écopé d'une forte amende en présence des membres du syndicat de leur corporation. Pour les pouvoirs publics, il est hors de question que le prix du pain augmente.

Un arnaqueur se faisant passer pour un agent d'E2C interpellé par la police

La police a mis le grappin sur un présumé arnaqueur, un homme ayant travaillé comme temporaire à la société E2C (Energie électrique du Congo). Il aurait soutiré la bagatelle de 150 000 francs CFA à une vieille dame pour des pénalités imaginaires. Cette dernière avait eu l'ingénieuse idée de le photographier au moment du forfait. Heureusement ! Les éléments de la BSIR (Brigade spéciale d'intervention rapide) ont interpellé le présumé arnaqueur. Comme quoi, est pris qui croyait prendre.

RECHERCHE

Aline Olga Londzianabeka, une colonel qui a soif de savoir

La colonel Aline Olga Londzianabeka a obtenu le 26 janvier dernier à l'Université Marien Ngouabi, la mention "Très bien" avec la note de 16/20, à l'issue de la soutenance de son mémoire de Master recherche, Chaire UNESCO, en sciences de l'Education.



Limpétrante au milieu du jury

Le sujet de la colonel Londzianabeka portait sur «les enjeux de la formation professionnelle continue au sein des Forces armées congolaises», avec pour directeur de mémoire le docteur Guy Moussavou. Le jury, composé du professeur titulaire CAMES Aubin Nestor Loumouamou (président) et du docteur Dominique Oba (rapporteur), a salué la qualité de la démarche scientifique de l'impétrante, tout en estimant que ce mémoire est un "travail pionnier" sur le problème de la formation professionnelle continue dans les Forces armées congolaises, visant à adapter le capital humain aux multiples besoins de l'Armée par la construction et la reconstruction continue des compétences. Pour l'essentiel, la colonel Londzianabeka s'est fixée pour objectifs de présenter «les stratégies des FAC en matière de formation continue», de montrer «l'impact réel de la formation continue en tant que levier de

performance et de progrès», de proposer «des approches de solutions à quelques difficultés y relatives». Devant les membres du jury, Aline Olga Londzianabeka a relevé que les FAC organisent plusieurs types de formations continues, au plan national comme au plan international, en matière de gestion des ressources humaines, pour améliorer le rendement des soldats. Pour que leur profil soit en harmonie avec le projet social, économique de l'Etat en vue du développement et de la défense du pays. Dans son travail de soutenance, la colonel Aline Olga préconise l'allocation des fonds considérables pour la formation continue, la refonte des programmes

de formation, la mise en place d'un système d'évaluation sommative à mi-parcours des activités militaires, la formation militaire étant, selon elle, un processus... Défendant son mémoire, elle a souhaité que les formations en faveur des militaires soient multipliées, pour qu'ils puissent être à la hauteur des attentes de la hiérarchie. Elle a aussi suggéré l'auto-formation au moyen de la lecture, des échanges d'expérience avec d'autres militaires plus outillés, la documentation en ligne... La colonel Aline Olga Londzianabeka prépare maintenant une thèse de doctorat...

G.-S.M.

DHL INTERNATIONAL CONGO

Société à responsabilité limitée, au capital de 30.000.000 Francs CFA
Siège social: Avenue de l'aéroport A.A. Neto, B.P.: 5485, Pointe-Noire, République du Congo
R.C.C.M.: CG-PNR-01-2015-B12-00538



Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée générale mixte, en date à Maastricht (Pays-Bas), du 19 décembre 2022, enregistré à Pointe-Noire (Recette de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre de Pointe-Noire Centre), le 23 Janvier 2023, sous le 11 00431, folio 016/6, les Associés de la société ont notamment décidé:

à titre ordinaire,

> d'approuver les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2021, > après avoir constaté le décès de Monsieur Ibrahim REFAIE, gérant de la société, et l'arrivée à terme du mandat de gérant de Monsieur Hennie HEYMANS, de remplacer ces deux gérants, et de nommer en qualité de nouveaux gérants, pour une durée de quatre (4) ans expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025, les personnes ci-dessous :

- Monsieur **Ralph NYAREDA**,
- Madame **Caroline Temgoua SAOUNDE**,

et de confirmer le maintien de Monsieur Kader COULIBALY dans ses fonctions de gérant de la société jusqu'à l'expiration de son mandat à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

à titre extraordinaire,

> de ne pas prononcer la dissolution anticipée de la société et d'en poursuivre l'activité. Dépôt dudit acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire en date du 25 Janvier 2023, sous le numéro CG-PNR-01-2015-B12-00538 et CG-PNR-01-2023-M01614. L'inscription modificative de l'immatriculation de la société au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier a été constatée sous le numéro CG-PNR-01-2023-D-00040.

Pour avis,

La Gérance

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progress

MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

RECTIFICATION
L'ANNONCE LEGALE N° 134/2022/BGO
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours cette procédure concerne les immeubles suivants:

Au LIEU DE:

N°	N° de réquisition	Référence cadastrales	quartiers	Arrondis / Département	Requérants
44	N° 29180 du 13/09/22	Section:I, bloc: 39, Piles: 5 (ex 170), Sup: 889,16 m2	170 Rue des Fleurs (centre-ville)	Bacongo	Enfants NDOUDI

LIRE :

N°	N° de réquisition	Référence cadastrales	quartiers	Arrondis / Département	Requérants
44	N° 9581 du 16/06/2014	Section :-, bloc:-, Piles :-, Sup : 141.881 m2 soit 14 ha	Village TABA	Département du Pool	Enfants NDOUDI

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière).

Fait à Brazzaville, le 11 Janvier 2022

Le chef de Bureau
Alban Pie X OTORO

Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA Notaire

55, rue Lénine, 2ème étage de l'immeuble situé en face de l'Hôtel le PATERNEL II, (Croisement entre la rue Lénine et l'avenue de la Paix), Moungali, Brazzaville, République du Congo
Boîte Postale 15.469 / Tél.: (242) 05.717.83.45 / 06.624.43.07 / E-mail: aymarbadika@yahoo.fr / aymarbadika@gmail.com

**ANNONCE LEGALE
CONGO ELECTRIC POWER EQUIPMENT SA**

Société alonyme Unipersonnelle
Au capital de vingt millions (20.000.000) de Francs CFA
Siège social: 10, rue Samba Louis, arrondissement 8 Madibou, Brazzaville, République du Congo
RCCM: CG 1 BVZ 117 B 6920

NOMINATION D'UN NOUVEL ADMINISTRATEUR GENERAL-CHANGEMENT DE DENOMINATION SOCIALE TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL - MISE A JOUR DES STATUTS

Aux termes du procès-verbal des décisions de l'assemblée unique statuant dans le cadre de l'assemblée générale mixte, dressé le 28 décembre 2022, en la forme authentique par Maître **Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA**, Notaire à Brazzaville, dûment enregistré au bureau de l'enregistrement des domaines et du timbre de Poto-Poto, Brazzaville, le 28 décembre 2022 sous Folio 234/11 Numéro 6672, l'actionnaire unique de la société **CONGO ELECTRIC POWER EQUIPMENT SA**, société anonyme unipersonnelle au capital de vingt millions (20.000.000) de Francs CFA, ayant son siège social à Brazzaville, 10, rue Samba Louis, arrondissement 8 Madibou, Brazzaville, République du Congo, immatriculée au registre du commerce et du crédit mobilier de Brazzaville sous le numéro **RCCM: CG/BZV/ 17 B 6920**, a adopté les résolutions suivantes:

MENT SA sera désormais dénommée: CONGO ELECTRIC ENGINEERING AND CONSULTING LIMITED en abrégé «CEECL».

Du transfert du siège social: Le siège social de la société est transféré de la rue Samba Louis, numéro 10, arrondissement 8 Madibou, Brazzaville, au quartier Djiri le Bain, arrêt Général, Route Nationale n°2, arrondissement 9 Djiri, Brazzaville, République du Congo.

De la mise à jour des statuts: Les statuts mis à jour ont été reçus le 28 décembre 2022 par Maître **Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA**, notaire, dûment enregistrés à la recette de l'enregistrement des domaines et du timbre de Poto-Poto, Brazzaville, le 28 décembre 2022, sous Folio 234/7 Numéro 6668.

Du dépôt légal: Le dépôt légal a été effectué le 29 décembre 2022 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le numéro 22 DA 207.

Des formalités d'inscription modificative: Les formalités d'inscription modificatives ont été accomplies le 29 décembre 2022 au Greffe du Tribunal de commerce de Brazzaville, sous le numéro M2/22 - 342.

I. Résolution à titre Ordinaire:

De la nomination du nouvel administrateur: Monsieur XU SHUNSHUI est nommé en qualité d'Administrateur Général de la société, pour une durée de six (06) ans qui prendra fin à l'issue de la réunion appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028.

II. Résolutions à titre Extraordinaire:

Du changement de dénomination sociale: La société CONGO ELECTRIC POWER EQUIP-

Pour insertion légale

Maître Audrey Aymar MVOUMBI BADIKA

CONFLIT EN RD CONGO

L'EAC appelle au cessez-le-feu immédiat

Une 20^e réunion extraordinaire des chefs d'Etat de la Communauté de l'Afrique de l'Est (EAC), constituée de sept pays, s'est tenue à Bujumbura, capitale du Burundi, le samedi 4 février 2023. A cette occasion, les chefs d'Etat des pays membres de l'organisation ont appelé à un « cessez-le-feu immédiat de toutes les parties » et un retrait de tous les groupes armés, « y compris les étrangers » dans l'Est de la République Démocratique du Congo.

Cette réunion est intervenue en pleine recrudescence des violences dans l'Est de ce grand pays d'Afrique centrale. Les dirigeants ont aussi demandé aux chefs des armées de se réunir d'ici une semaine afin de fixer un calendrier pour ce retrait, et souligné la nécessité d'un dialogue renforcé entre toutes les parties.

Les présidents de la RDC Félix Antoine Tshisekedi Tshilombo et du Rwanda Paul Kagame ont participé à la réunion, bien que Kinshasa a régulièrement accusé Kigali de soutenir les rebelles du M23. Ce sommet se tenait après la visite du Pape François à Kinshasa, où il a condamné les cruelles atrocités perpétrées dans l'Est de la RDC. Plusieurs groupes armés y sévissent depuis des décennies, dont beaucoup sont un

héritage des guerres régionales qui ont éclaté dans les années 1990-2000.

La rébellion majoritairement tutsi du M23 s'est emparée des territoires près de Goma, depuis novembre 2021. Si la RDC, les experts de l'ONU et les pays occidentaux accusent le Rwanda de soutenir le M23, Kigali ne l'entend pas de cette oreille.

L'an dernier, l'EAC a créé une force militaire régionale de paix pour l'Est de la RDC, les premières troupes étant arrivées à Goma en novembre. Elles sont autorisées à recourir à la force contre le M23, mais ne l'ont pas encore fait. Les tensions se sont exacerbées fin janvier lorsque les forces rwandaises ont ouvert le feu sur un avion de chasse congolais qui, selon elles, avait violé l'espace aérien rwandais. Kinshasa a



Le président de la RD Congo au centre



Pendant la table-ronde

évoqué « un acte de guerre ». Médiateur de l'EAC dans la crise en RDC, l'ancien Président kényan Uhuru Kenyatta s'était dit préoccupé par la « forte détérioration » de la situation dans le Nord-Kivu. William Ruto a, dans

une déclaration avant le sommet, demandé que les riches ressources minières de la RDC, à l'origine des nombreux conflits en cours, soient protégées.

A.P MASSAMBA

CENTRAFRIQUE

La fibre optique bientôt dans les ménages

Les infrastructures ont été officiellement remises aux autorités centrafricaines lundi 6 février dernier à Bangui, capitale politique du pays, en présence des partenaires. La prochaine étape haut débit sera la commercialisation par le biais des sociétés de téléphonie mobile. La remise de ces infrastructures ouvre la voie à une nouvelle phase du projet Dorsal à fibre optique d'Afrique centrale lancé il y a quatre ans, dite phase opérationnelle. La Centrafrique entre donc dans l'ère numérique à travers son autoroute de communication numérique.



La fibre optique rejoint de nos jours le quotidien des gens

Les installations de cette fibre optique s'étendent sur 935km. Elles relient la République centrafricaine à son voisin le Congo et au Cameroun. Pour le bon fonctionnement de ce réseau, 11 sites de relais sont construits à Bangui et dans les villes stratégiques du Nord-ouest du pays.

Le coordonnateur du projet François-Xavier Decopo a indiqué qu'« on vient de le tester avec le chef de l'Etat. Il a appelé directement, il a vu la qualité et la fiabilité du réseau ». Et d'ajouter: « Je dis aux Centrafricains, d'ici peu de temps, on va commencer la commercialisation. Au mois de septembre, on aura un opérateur qui sera là, le gouvernement va faire un partenariat public-privé avec un autre opérateur qui va gérer l'infrastructure. Il vendra la capacité aux opérateurs de téléphonie comme Orange, Télécel et Socatel », a-t-il dit. Ce réseau va donner à la population, aux administrations et aux entreprises un accès facile aux services de télécommunication fiables et à moindre coût. Satisfait de cette réalisation numérique, le président centrafricain Faustin Archange Touadéra est déterminé à couvrir tout le pays de la fibre optique.

« Il faut que tout le pays soit connecté... Nous sommes un pays continental. Il faut des travaux, des tranchées pour arriver jusqu'ici. Maintenant que c'est fait, nous devons optimiser pour réduire le handicap d'enclavement », a fait savoir le président Touadéra.

Financés par la Banque africaine de développement et l'Union européenne à hauteur de 22 milliards de FCFA, les travaux du projet Dorsal à fibre optique d'Afrique ont été lancés en octobre 2019.

Gaule D'AMBERT

ENVIRONNEMENT

Un séisme fait plusieurs morts en Turquie et en Syrie

Le Sud de la Turquie et de la Syrie voisine, a été frappé, lundi 6 février 2023 par un séisme de magnitude 7,8 faisant plus de 5.000 morts dans les deux pays et d'importants dégâts selon de premiers bilans. En Turquie, plusieurs personnes ont péri dans sept différentes provinces, ainsi qu'en Syrie.



Le séisme a frappé en Turquie et en Syrie

Dans les deux pays, plus de 600 personnes ont été blessées. D'après l'Institut sismologique américain (USGS), le tremblement de terre a eu lieu au petit matin, à une profondeur d'environ 17,9 kilomètres. L'épicentre se situe dans le district de Pazarcik, dans la province de Kahramanmaraş (Sud-est), à 60km environ de la frontière syrienne.

Ce séisme est le plus important en Turquie depuis le tremblement de terre du 17 août 1999, qui avait causé la mort de 17.000 personnes, dont un millier à Istanbul. 28 personnes ont été tuées dans la province d'Adiyaman, a annoncé lundi 6 février, son gouverneur, faisant état d'une centaine de bâtiments effondrés. Au moins 23 per-

sonnes ont été tuées et 420 autres blessées dans la province de Malatya. Le gouverneur de Sanliurfa a parlé de 18 morts et de 30 blessés dans sa province. Au moins six autres ont été tuées dans la province de Diyarbakir a-t-il indiqué. « Nous pensons que peut-être 200 personnes se trouvent sous les décombres », a signalé un secouriste.

Le séisme survenu dans la nuit était d'une magnitude de 7,4 et d'une profondeur de 7km. Les secousses, ressenties dans tout le Sud-est du pays, ont également été ressenties au Liban et à Chypre. Des bâtiments ont

été détruits dans de nombreuses villes du Sud-est du pays, laissant redouter un bilan beaucoup plus lourd. Le maire de la ville d'Adana, Zeydan Karalar, a déclaré que deux immeubles de 17 étages et 14 étages avaient été détruits. Le ministre turc de l'Intérieur Suleyman Soyulu a lancé un appel à l'aide internationale: « Toutes nos équipes sont en alerte. Nous avons émis une alarme de niveau quatre. C'est un appel y compris à l'aide internationale ». « Nos équipes sont en état d'alerte pour secourir les survivants », ont aussi affirmé les Casques blancs syriens, secouristes engagés dans

les zones rebelles en Syrie. Le gouverneur de la province de Gaziantep a appelé les habitants à se rassembler dehors malgré le froid, tandis que le chef du Diyanet, l'organisme public turc chargé d'encadrer le culte, a appelé les Turcs dans le besoin à trouver refuge dans les mosquées. Les secouristes turcs et la défense civile ainsi que les pompiers syriens étaient à l'œuvre lundi pour tenter d'extraire d'éventuelles victimes des décombres.

En novembre, un tremblement de terre de magnitude 6,1 a frappé le Nord-ouest de la Turquie, pays situé sur l'une des zones sismiques les plus actives du monde, faisant une cinquantaine de blessés et des dégâts limités. En janvier 2020, et en octobre de la même année, la Turquie a été frappée par deux séismes qui avaient fait plusieurs morts et blessés. Après la catastrophe, le Secrétaire général de l'ONU a appelé à la solidarité internationale. De nombreux pays ont commencé à apporter de l'aide.

Alain-Patrick MASSAMBA

IN MEMORIAM



Mercredi 8 février 2017 marque la date où il a plu au Seigneur notre Dieu de rappeler à Lui son serviteur et fils Dr André Jean Paul MAMBOUENI. A l'occasion du triste souvenir marquant le 6ème anniversaire de son départ pour la Gloire, la veuve et les enfants MAMBOUENI prient tous ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse en sa mémoire. Six ans après le cataclysme la douleur reste vivace, mais elle n'altère en rien le bonheur de l'avoir connu comme époux et père. A jamais il sera gravé dans notre fort intérieur! Tantôt on se questionne: pourquoi les bonnes personnes partent si tôt, laissant leur famille solitaire et horriifiée.....?

CONGO-ONU

Donner une orientation stratégique aux activités du Système des Nations Unies

La validation du plan cadre de coopération des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF) pour la période 2022-2024 révisé, a été acceptée au cours d'un atelier. Le plan a atteint un consensus du Congo et du Système des Nations Unies pour s'arrimer aux priorités du nouveau Plan national de développement (PND) 2022-2026. La cérémonie a eu lieu le 20 janvier 2023 à Brazzaville, sous la coprésidence de Mme Ghislaine Ingrid Olga Ebouka-Babackas, ministre du Plan et Chris Mburu, coordonnateur résident du Système des Nations Unies au Congo. Les ministres Irène Mboukou Kimbatsa née Goma des Affaires sociales, et Gibert Mokoki de la Santé étaient présents.



Une vue de la tribune

Le but du cadre de travail est de donner une orientation stratégique cohérente aux activités menées par toutes les entités du Système des Nations Unies en promouvant les objectifs de développement durable (ODD).

L'UNDAF révisé sera aligné aux priorités de développement national articulées autour, entre autres, de la lutte contre la corruption, la modernisation, le fonctionnement de l'Etat et l'amélioration de sa productivité. Les piliers du développement visés sont la santé et l'éducation.



Les membres du Gouvernement entourés des chefs d'agences des N.U.

L'adoption du cadre de coopération révisé constitue un engagement des deux parties. Le budget global évalué pour sa mise œuvre est d'un peu plus de 101 millions de dollars, dont 38 millions de ressources disponibles et 63 millions de ressources à mobiliser.

Ouvrant les travaux, Chris Mburu a donné les priorités de ce nouveau cadre de travail. Au cours des deux prochaines années, a-t-il dit, l'appui des Nations Unies portera essentiellement sur la mise en œuvre du PND 2022-2026 en se focalisant sur le soutien de la promotion d'une gouvernance inclusive et efficace, du développement du capital humain et de la diversification de l'économie et la création d'emplois décents, ainsi qu'au renforcement de la résilience des populations.

A son tour, Mme Ghislaine Ingrid Olga Ebouka-Babackas a souligné qu'avec le Plan national de développement 2022-2026, «il nous faut réaménager le contenu de notre coopération avec chacun de nos partenaires. Le Système des Nations Unies n'échappe pas à la règle. Cet examen critique et constructif de l'existant, nous a conduit à élaborer un cadre porteur d'espoir», a-t-elle affirmé.

La République du Congo et l'ensemble de ses partenaires s'accordent pour répondre aux engagements de la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide de 2005 et de l'agenda d'Accra de 2008 en respectant les principes d'appropriation, d'alignement, d'harmonisation, d'atteinte des résultats et de redevabilité mutuelle dans l'élaboration des politiques stratégiques de développement, a poursuivi la ministre du Plan.

Clôturant les travaux, Gilbert Mokoki, a indiqué que le travail des experts a été bien mené. Cela a facilité l'examen du document bien que quelques préoccupations ont été émises et prises en compte. «C'est un cadre de planification qui sera amélioré au fur et à mesure lorsqu'il sera mis en œuvre, surtout qu'il est prévu une évaluation du plan cadre de coopération de l'année 2022 et faire une projection de 2023», a-t-il dit.

A noter que la validation de l'UNDAF révisé a été décidée pour l'horizon 2023-2024, afin de mieux préparer le prochain cycle de programmation.

Philippe BANZ

RESEAU AFRICAIN DES PRODUITS DU TERROIR AU CONGO

Réduire la dépendance alimentaire pour valoriser les produits locaux

Le Congrès des chefs d'entreprises du Congo (CCEC) que dirige Paul Nestor Ndinga Mianzambi, opérateur économique, a procédé le 2 février à Brazzaville à l'implantation de la section Congo du réseau africain des produits du terroir. La cérémonie a été rehaussée de la présence de Mme Naoual Atlas, consul honoraire du Congo, à Casablanca, au Maroc, comme marraine de la cérémonie et du Dr en économie Firmin Kitsoro Kinzounza, consultant.

Le lancement de la section Congo du Réseau africain des produits du terroir par l'organisation patronale, le CCEC a été inscrit dans le cadre de la dynamisation de sa branche agriculture pour une alternative aux stratégies visant à réduire la dépendance alimentaire du pays. Le but est aussi de valoriser le métier d'agriculteur et l'insertion du secteur agricole dans les chaînes de valeur internationales à travers le Réseau africain. Le Réseau a pour mission de valoriser les produits des coopératives au niveau local, considérés comme produits de qualité supérieur en raison de leur saveur unique et de leur production artisanale. Les produits du terroir sont des aliments produits localement, souvent à petite échelle, en utilisant des méthodes traditionnelles.

Installant ce réseau, Paul Nestor Ndinga Mianzambi a déclaré que depuis la création du CCEC, la branche Agriculture a été négligée, car l'attention était focalisée essentiellement sur la recherche des solutions relatives au règlement de la dette intérieure commerciale

de l'Etat envers les opérateurs économiques. Eu égard du niveau élevé des importations alimentaires se chiffrant à 700 milliards FCFA chaque année, ajouté à cela les conséquences causées par la guerre en Ukraine avec la perturbation des opérations commerciales et des flux commerciaux, a-t-il dit, la hausse des prix des matières premières et de l'énergie, devant ce désastre, le CCEC a cru bon de tenir le terrain par les cornes en intégrant le Réseau africain des produits du terroir, avec un seul objectif de ramener les importations de 700 à 350 milliards FCFA chaque année en cinq ans, en s'appuyant sur 600 coopératives. Le Réseau pourra booster le secteur agricole en apportant la création d'une nouvelle génération d'entrepreneurs agricoles en exploitant les ressources humaines et les travaux des diplômés du lycée agricole Amical Cabral (LAAC) et de l'école nationale d'agronomie et de foresterie (ENSAF); la création de hubs agricoles à l'instar des zones économiques spéciales et des zones agricoles protégées;

de l'Etat envers les opérateurs économiques. Eu égard du niveau élevé des importations alimentaires se chiffrant à 700 milliards FCFA chaque année, ajouté à cela les conséquences causées par la guerre en Ukraine avec la perturbation des opérations commerciales et des flux commerciaux, a-t-il dit, la hausse des prix des matières premières et de l'énergie, devant ce désastre, le CCEC a cru bon de tenir le terrain par les cornes en intégrant le Réseau africain des produits du terroir, avec un seul objectif de ramener les importations de 700 à 350 milliards FCFA chaque année en cinq ans, en s'appuyant sur 600 coopératives. Le Réseau pourra booster le secteur agricole en apportant la création d'une nouvelle génération d'entrepreneurs agricoles en exploitant les ressources humaines et les travaux des diplômés du lycée agricole Amical Cabral (LAAC) et de l'école nationale d'agronomie et de foresterie (ENSAF); la création de hubs agricoles à l'instar des zones économiques spéciales et des zones agricoles protégées;



A la fin de la cérémonie

l'exploitation systématique des chaînes de valeur et la recherche des financements innovants. Mme Naoual Atlas a relevé que l'histoire du réseau africain des produits du terroir a commencé en mars 2018. Le Congo, a-t-elle indiqué, est un grenier de l'Afrique centrale. Il possède 12 millions 800 mille ha des sols agricoles qui ne sont utilisés qu'à 2,5%. «C'est un pays où l'on peut pratiquer tout genre d'agriculture, pendant les neuf mois de pluie. On a plus d'opportunités de planter toutes les cultures. Ce réseau va accompagner tous les petits producteurs agricoles pour montrer que le continent africain est un continent d'avenir pour les business», a-t-elle souligné. Le consultant Firmin Kitsoro Kinzounza a bien apprécié l'implantation de ce réseau au Congo. Selon lui, à travers ce réseau, toutes les denrées alimentaires vont

converger vers Tanger au Maroc qui deviendra «notre Rungis. Par rapport à cela, nous allons bénéficier des subventions qui feront que nous puissions produire encore plus et améliorer le système de production», a-t-il dit. Charel Mampouya Matondo, coordonnateur national du réseau a dérogé l'importance de la présence de ce réseau au Congo. «Depuis belle lurette, nos produits ne sont pas connus au niveau international, notamment dans les foires internationales d'agriculture et dans les expositions. Le Congo n'a jamais été pris en compte. Ce réseau est venu pour changer l'image de la personne qui pratique l'agriculture», a-t-il affirmé. A noter que ce réseau a été créé au Maroc. Son lancement officiel est prévu au mois de mars prochain à Brazzaville.

Philippe BANZ

ANTIVALEURS

les cadres et agents des administrations publiques de la partie nord sensibilisés à la lutte contre la corruption

La délégation de la Haute autorité de lutte contre la corruption (HALC) conduite par son président Emmanuel Ollita Ondongo est dans la partie septentrionale du Congo pour sensibiliser les cadres et agents des administrations publiques à Impfondo (Likouala) le 23 janvier et Ouesso (Sangha) le 24 janvier. Il s'agit pour la HALC de vulgariser les textes de référence anticorruption, avant de passer à la mise en œuvre du plan d'action sur la corruption et ses méfaits.

Les échanges ont porté sur le thème principal: «Non à la Corruption, oui à la bonne gouvernance». L'objectif est de faire prendre conscience aux agents des administrations territoriales déconcentrées et décentralisées de l'Etat, des valeurs telles que l'éthique, la conscience, le respect de la chose commune, l'impartialité et la loyauté.

A Impfondo, les participants ont suivi quatre exposés: l'écosystème national de lutte contre la corruption: rôle et place de la HALC, présenté par Martin Djouob, chef de département de la planification, suivi-évaluation et du contrôle interne à la HALC; la HALC et ses procédures de saisines par Juslain Mbongo, conseiller administratif et juridique du président de la HALC). Rufin Bakouetana, assistant technique du secrétaire général de la HALC, et Germain LOUBOTA, chef de département de la prévention, la sensibilisation et la communication de la HALC, sont respectivement intervenus sur l'aperçu général de la loi anti-corruption. Pour le Préfet de la Likouala, Jean-Jacques Mouanda, la sensibilisation doit demeurer un axe majeur de la politique nationale en

matière de lutte contre la corruption. «Il nous faudra adopter des mesures préventives dans toutes les administrations et installer, à cet effet, les mécanismes pour réprimer certainement tous les antivaleurs qui minent la bonne gouvernance de la chose commune», a-t-il souligné. Emmanuel Ollita Ondongo a défini la corruption, la concussion, la fraude et l'impunité. Dans les 48



Les cadres et agents ...

A Ouesso, Ewo, Owando et Oyo, le rituel a été presque le même. Seulement, les conférenciers ont ponctué plus fermement leurs échanges sur la question de la

corruption. Après avoir présenté les missions et pouvoirs de la HALC, le président Emmanuel Ollita Ondongo a indiqué que cette institution dresse chaque trimestre un rapport de ses activités. Une copie de ce rapport est envoyée au Président de la République, aux Présidents du Sénat, l'Assemblée Nationale, au Premier Ministre et au ministre de Justice. Selon le chef de département de la prévention, sensibilisation et la communication, Germain Loubota, les activités de sensibilisation menées ont essentiellement porté sur l'information du public sur les attributions de la HALC, les principales infractions assimilées à la corruption les plus fréquemment constatées en milieu rural, et sur la sensibilisation des citoyens à encourager la population et les victimes à dénoncer les actes de corruption.

A.NK-K

ECONOMIE

Améliorer l'efficacité de l'investissement public

Le programme triennal conclu entre le Congo et le Fonds monétaire international (FMI) dans le cadre de la facilité élargie de crédit (FEC), fait depuis une année l'objet d'une évaluation de son mode de gestion, afin d'identifier les goulots d'étranglement de l'administration dans la mise en œuvre des décisions gouvernementales. La séance de présentation de la restitution du rapport commandé par le Gouvernement sur l'évaluation de la gestion de l'investissement public, comprenant la prise en compte du changement climatique, a eu lieu à Brazzaville le 31 janvier 2023.

La cérémonie a été présidée par Jean-Baptiste Ondaye, ministre de l'Economie et des finances, en présence de Nicolas Million, représentant résident du FMI au Congo et Claude Wendling, manager au FMI, chef de l'équipe du rapport élaboré conjointement par le FMI et la Banque mondiale.

Ce rapport a révélé les faiblesses du mode de gestion et proposer l'amélioration de l'efficacité de l'investissement public. L'exécution de ce programme permet au pays de mettre en œuvre les réformes structurelles pour retrouver l'équilibre macro-économique et combler aussi le déficit budgétaire pendant trois ans.

A sa première année, l'exécution de ce programme a nécessité une évaluation de son mode de gestion. Le rapport de la mission d'assistance technique du FMI et de la Banque mondiale reflète les échanges intenses avec les services des différents ministères. Le but de cette étude était d'analyser le cycle de l'investissement public dans toutes ses phases, comme la planification, l'allocation des ressources de budgétisation et l'exécution. L'ambition a été de faire une photographie des forces et des faiblesses de la gestion des investissements publics, tirer des recommandations et un plan d'action pour améliorer l'efficacité des projets.

Le rapport a exploré les raisons du décalage entre l'argent investi et les performances réalisées. Cette étude a fait ressortir que 97 % des investissements pu-

blics effectués par l'Etat n'ont fait l'objet d'aucune évaluation préalable et de nombreux projets sont restés inachevés. Parmi les forces, le Congo se comporte avantageusement bien dans le cadre institutionnel contrairement aux autres pays d'Afrique subsaharienne qui ont fait le bilan des investissements



Une vue des participants

publics.

En revanche, si on regarde l'effectivité, le tableau est plus contracté avec en particulier les faiblesses majeures dans le cycle de l'exécution des investissements publics. Une fois le budget mis en exécution, les projets ne sont pas forcément menés à terme dans les délais. L'autre fragilité, c'est le manque de transparence des procédures de l'investissement public.

Pour Jean-Baptiste Ondaye, ce programme a permis au Congo de bénéficier de l'appui des partenaires financiers internationaux se traduisant par plusieurs accords budgétaires. Il s'agit notamment de la Banque



Claude Wendling, Jean-Baptiste Ondaye et Nicolas Million

mondiale, de l'Agence française de développement (AFD) et de la Banque africaine de dé-

veloppement (BAD). «Mais, il y a aussi pour vertu de nous mettre sur la voie qui conduit aux procédures plus viables à long terme; lesquelles procédures viables sont le passage obligé du développement que nous appelons tous de nos vœux», a-t-il dit.

A la fin de la séance de restitution, Claude Wendling, présentateur du rapport, a souligné: «C'est la volonté du Gouvernement d'améliorer les performances de la gestion des investissements publics qui a conduit à ce que cette mission du FMI et de la Banque mondiale vienne, à la demande des autorités congolaises, effectuer cette évaluation. C'est un pas important pour une démarche



Photo de famille à la fin de la séance

d'amélioration de la gestion des projets». Philippe BANZ

NUMERIQUE

L'inclusion numérique au service du développement économique

La 6^e édition des universités du numérique a permis d'échanger sur l'impact des nouvelles technologies et l'utilisation des outils numériques entre les professionnels, les chercheurs et les étudiants, le 20 janvier 2023 à Brazzaville. Axé autour des thématiques portant sur l'éducation, la formation et l'insertion professionnelle, pour les organisateurs, l'objectif est avant tout celui d'encourager la jeunesse à migré vers une utilisation responsable d'Internet.



Idris Anthonin Bossoto

* **Quels sont les objectifs de cette sixième édition?**

** Nos objectifs se focalisent sur la problématique de l'inclusion numérique, c'est-à-dire, l'ensemble des politiques que le gouvernement et certains acteurs de la société civile ont mis en place, pour que tous les Congolais, peu importe leur zone géographique ou leur catégorie sociale, aient un accès au numérique et soient formés à l'usage de ces technologies. Pour cette 6^e édition nous nous sommes focalisés sur la problématique de l'inclusion du numérique comme un pilier du développement économique, a expliqué Idris Anthonin Bossoto, enseignant à l'université Marien Nguabi et promoteur des universités du numérique.

* **Que représente Internet pour vous?**

** Considéré comme l'un des piliers économiques issu du secteur informel et canal de créativité, le numérique offre de multiples opportunités aux jeunes, cela s'observe au fort taux de développement de la digitalisation et l'investissement dans le domaine économique. La vitrine virtuelle qu'est est propice au monde des affaires, notamment pour le commerce, les transactions électroniques, les transferts d'appel ou d'achat des forfaits de tous genres (mails, sms.). Ainsi, nous encourageons les pouvoirs publics, acteurs de la société civile, ainsi que les étudiants à redoubler d'efforts pour faire de cette inclusion un outil faible au service de l'éducation, de la formation et de l'entrepreneuriat: «Le numérique est globalement exclu de l'enseignement, il faudrait que nos ministères, notamment en charge de l'éducation et de l'enseignement supérieur dynamisent les stratégies, afin que le numérique soit non seulement un outil pour les apprenants ou pour les étudiants, mais aussi un outil de base pour les enseignants, de telle sorte que les étudiants puissent avoir la possibilité de faire les cours à distance en toute facilité».

* **Quelle est la particularité de cette sixième édition?**

** Pour cette sixième édition, les exposants se sont focalisés sur l'utilisation d'Internet au profit de la communauté, c'est-à-dire par des actions concrètes de sensibilisation et de partage d'expériences des outils numériques pour l'amélioration des conditions d'apprentissage à l'instar des cours par vidéoconférence ou par le canal des applications digitales et réseaux sociaux, afin de faire face au phénomène de massification des effectifs et lutter contre la pléthore observée dans les universités: «Il faut qu'on puisse migrer vers les cours à distance pour limiter et résoudre le problème de massification des effectifs dans les amphithéâtres, "L'inclusion numérique. Défis et perspectives pour un meilleur développement socio-économique" tel était le, thème au cœur du débat, des universités du numérique, "UNIV 2.0", a-t-il renchérit.

Prince OKO (Stagiaire)



Après l'ouverture de la journée de sensibilisation

d'avantage pour cette nouvelle année en renforçant de manière plus considérable la perception des leaders des OSC pour des actions plus efficaces, en appui aux efforts des gouvernants».

Marcellin MOUZITA

SOCIÉTÉ CIVILE

Les leaders des OSC sensibilisés aux symboles de la République

Le secrétaire permanent du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gouvernementales, Céphas Germain Ewangui, a présidé le 27 janvier dernier à Brazzaville la journée d'information et de sensibilisation des leaders des organisations de la société civile (OSC) sur les valeurs et symboles de la République, la citoyenneté et la restitution de la COP 27.

Le premier thème a été présenté par Norbert Ondongo, chancelier, directeur de la conservation à la grande chancellerie des ordres nationaux. Le deuxième intervenant, Me Mathilde Quenum, assistante au cabinet n°2 CCSC-ONG, a exposé sur la citoyenneté et M. Ugain Kaya-Mikala, président de l'association Eveil d'Afrique est intervenu sur la restitution de la COP27 qui s'est déroulée fin 2022 en Egypte.

La journée d'information et de sensibilisation des leaders des OSC a coïncidé avec le lancement de l'agenda des activités du Conseil consultatif de la société civile et des

organisations non gouvernementales pour l'année 2023. Pour Céphas Germain Ewangui, le Congo naturellement logé en Afrique qui fait partie des cinq continents structurant le monde, implique que l'on prenne au sérieux les analyses et écrits du philosophe français Frédéric Le Noir, qui parle véritablement de la maladie de ce monde. Il le présente comme un organisme complexe atteint présentement de plusieurs maux (maladies) qui ont pour qualificatifs: crise identitaire, crise psychologique, crise sanitaire, crise environnementale, crise des valeurs morales et éthiques, entraînant la crise du vivre ensemble.



Céphas Germain Ewangui

Il est donc important que les responsables des OSC et ONG cernent les problématiques de valeurs et symboles de la République (le drapeau, les armoiries, etc.), de la citoyenneté (pour cultiver dans le citoyen l'amour de la patrie, le respect des valeurs éthiques et morales), mais aussi le respect de l'environnement pour lutter contre le

changement climatique. Ceci dans le but de «construire des sociétés humaines qui incarnent les valeurs de développement du pays tous azimuts, pour un Congo paisible, uni et prospère», a indiqué un participant à la sensibilisation. D'où, Céphas Germain Ewangui estime que le Conseil consultatif des OSC et ONG devra «faire

CONSEIL PERMANENT DE L'ACERAC A BRAZZAVILLE

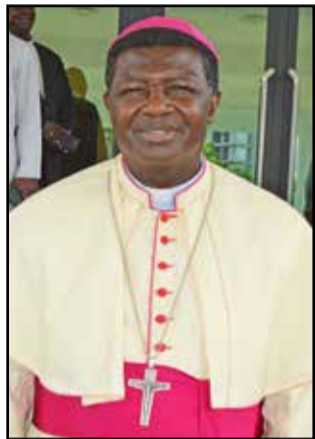
Traduire en actions les résolutions de la XII^e Assemblée plénière

L'Association des Conférences épiscopales de la région de l'Afrique centrale (ACERAC) est réunie en Conseil permanent du 6 au 12 février 2023 à Brazzaville, siège de l'institution. La session réunit les membres de l'instance, notamment les évêques présidents des six Conférences épiscopales du Cameroun, du Tchad, de Centrafrique, du Gabon, de Guinée équatoriale et du Congo pays hôte. La cérémonie d'ouverture placée sous l'égide de Mgr Edmond Djitangar Goetbe, archevêque de N'Djamena, président de la Conférence des évêques du Tchad (CET), président en exercice de l'ACERAC, s'est déroulée en présence de Mgr Javier Herrera Corona, nonce apostolique au Congo et au Gabon.

Prénent également part aux assises, les secrétaires généraux des Conférences épiscopales des six pays, d'autres responsables des structures de l'ACERAC ainsi que les experts. Avant l'ouverture officielle, la rencontre a débuté par une messe en la chapelle de l'ACERAC, présidée par Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque de Brazzaville, président de la Conférence épiscopale du Congo (CEC). Deux interventions ont marqué la cérémonie, le tout de bienvenue de l'abbé Antonio Mabilia, secrétaire général de l'ACERAC et le discours d'ouverture de Mgr Edmond Djitangar.

Souhaitant la bienvenue à ses hôtes, l'abbé Antonio Mabilia a tout d'abord circonscrit la trame de ces assises, qui sont les toutes premières après la XII^e Assemblée plénière de l'ACERAC tenue en juillet 2022

à Mongomo, en Guinée équatoriale. Il a ensuite félicité l'actuel président de l'ACERAC Mgr Djitangar et son vice-président Mgr Désiré-Nestor Nongo Aziagbia, évêque de Bossangoa, président de la Conférence épiscopale centrafricaine (CECA) désignés à l'issue de la dernière Assemblée plénière de l'ACERAC. «Ce Conseil permanent est le



Mgr Edmond Djitangar

tangar et son vice-président Mgr Désiré-Nestor Nongo Aziagbia, évêque de Bossangoa, président de la Conférence épiscopale centrafricaine (CECA) désignés à l'issue de la dernière Assemblée plénière de l'ACERAC. «Ce Conseil permanent est le



Les participants à l'ouverture de l'assemblée plénière

tout premier qui intervient après notre Assemblée plénière tenue à Mongomo en juillet dernier; Assemblée qui a porté sur le

ces assises ne peuvent pas ne pas revenir sur certains aspects, mieux sur certaines résolutions prises à l'issue de cette Assem-



Les évêques et les experts pendant les travaux

phénomène des migrations des jeunes: cas de l'Afrique centrale. Vous conviendrez avec moi que

blée», a rappelé le secrétaire général de l'ACERAC. Prenant la parole à son tour,

le président de l'ACERAC a remercié le secrétaire général de l'institution pour avoir réussi à combiner la tenue de cette session du Conseil permanent avec le récent voyage apostolique du Saint-Père en RDC, lors duquel certains évêques de la sous-région ont fait le déplacement de Kinshasa. «Notre mémoire reste encore marquée par la dernière Assemblée générale de Mongomo où nous avons goûté de l'hospitalité de l'Eglise de Guinée équatoriale, de son peuple et de son chef (Ndlr: le président Teodoro Obiang Nguema Mbasogo). Cette première réunion du Conseil permanent lui fait suite puisqu'il a reçu mandat de l'Assemblée générale de revenir sur certaines décisions et orientations qui méritaient davantage d'analyse et d'approfondissement. Il s'agit entre autres des questions relatives à l'UCAC, notre bien commun et les questions de nos statuts», a souligné le président de l'ACERAC.

Durant leurs travaux, les membres du Conseil permanent de l'ACERAC plangent sur un certain nombre de dossiers. Parmi ceux-ci, celui sur le projet du Centre d'archivage ecclésiastique des six Conférences épiscopales composant leur association dont la réflexion était confiée à l'Université catholique d'Afrique centrale (UCAC) basée

à Yaoundé au Cameroun. Le recteur de cette université l'abbé Jean Bertrand Salla et le professeur Jean Paul Messina (expert) ont édifié les participants sur les conditions de mise sur pied de ce département.

Concernant la pastorale sous-régionale des migrants dont il avait reçu la responsabilité d'élaborer un guide pastoral en tenant compte des résolutions de la XII^e Assemblée plénière, Mgr Samuel Kleda, archevêque de Douala (Cameroun), a présenté aux participants un plan d'action qui a dans l'ensemble été adopté, dans lequel il laisse la latitude aux Conférences épiscopales de se prononcer afin d'étoffer le document. Celui-ci devra être transmis par la suite à Rome.

Figurent également au menu des assises, les dossiers liés à l'amendement des statuts de l'ACERAC, à ses commissions, à l'acquisition d'un nouveau terrain pour l'UCAC à Yaoundé, qui ont permis respectivement à Mgr Bienvenu Manamika, à Mgr Jean Mbarga, archevêque de Yaoundé, grand-chancelier de l'UCAC et à son recteur l'abbé Salla d'éclairer suffisamment les participants.

Avec ses 63 diocèses, l'ACERAC s'inscrit de plus en plus dans une dynamique de modernisation et renforcement de ses commissions et structures, mais surtout de rapprochement et communion, susceptible de faciliter véritablement l'intégration sous-régionale à travers l'Eglise.

Aristide Ghislain NGOUMA

VOYAGE DU SAINT PERE EN R.D. CONGO

Une délégation de la Conférence épiscopale du Congo a participé à la messe Papale

La délégation de la Conférence épiscopale du Congo (CEC) forte de sept hauts prélats, NN.SS. Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville et de la Province ecclésiastique du Centre (PEC) et président de la CEC; Victor Abagna Mossa, archevêque d'Owando et de la Province ecclésiastique du Nord (PENORD); Miguel Angel Olaverri Arroniz, archevêque de Pointe-Noire et de la Province ecclésiastique du sud-ouest (PESO); Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma et vice-président de la CEC; Daniel Mizonzo, évêque de Nkayi, Daniel Franck Nzika, évêque d'Impfondo; Gélase Armel Kema, évêque de Ouessou; d'une dizaine de prêtres, des religieuses et des fidèles laïcs, a séjourné à Kinshasa, du 30 janvier au 4 février 2023, à l'occasion de la visite du Pape François dans ce pays.

Mardi 31 janvier, le Saint Père a été accueilli dans une ferveur populaire qui accompagnait la Papa Mobile. Après deux heures de route, sur 25 km, le Pape est arrivé au palais de la Nation à 16 h30 où l'attendait le président de la République, Félix Antoine Tschisekedi Tschilombo, pour un premier entretien. Mercredi 1^{er} février, c'était la messe pontificale célébrée sur le parvis de l'aéroport de N'dolo, en présence du couple présidentiel, du cardinal Fridolin Ambongo Besungu, archevêque de Kinshasa, ainsi que des évêques et archevêques de la sous-région Afrique centrale. Dans son homélie, le Pape

François a dénoncé et condamné le colonialisme



Dans son fauteuil roulant, le Pape salut la foule

sous toutes ses formes, la corruption et les conflits armés à travers le monde, notamment au nord Kivu. Il



La délégation congolaise après la messe

a invité les belligérants qui sèment la terreur à l'Est de la R.D. Congo à déposer les armes et à chercher la voie



Les évêques et archevêques présents à l'aéroport de Ndjili

du dialogue. Jeudi 2 février, au stade des Martyrs transformé en cathédrale, il a rencontré

plus de 15.000 jeunes de tout bord et les catéchistes. Il leur a demandé de ne pas avoir peur, de ne pas

se décourager et d'avoir confiance aux cinq doigts de la main, dont chacun joue un rôle très important dans le corps humain. Il a dénoncé la corruption qui prend corps en Afrique. Dans l'après-midi, en la cathédrale Notre-Dame du Congo, il a rencontré les personnes consacrées, le 2 février étant la journée des personnes consacrées.

Vendredi 3 février, le Pape a rencontré les femmes et les victimes des atrocités de Goma, au nord Kivu.

C'est dans l'après-midi que le Saint Père s'est envolé pour Juda au Soudan du sud.

La délégation congolaise a regagné Brazzaville samedi 4 février par le Beach. Aussitôt après, une messe d'action de grâce a été célébrée à la Grotte mariale du

Centre interdiocésain des œuvres (CIO).

Pascal BIOZI KIMINOU

CONFRERIE SAINTE RITA DE BRAZZAVILLE

Ouverture des exercices spirituels des Quinze jeudis

La Basilique Sainte Anne du Congo a été prise d'assaut jeudi 2 février 2023 dans l'après-midi par les dévots de Sainte Rita des paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville, à l'occasion de l'ouverture des exercices spirituels des quinze jeudis de Sainte Rita de Cascia. Ces exercices qui se déroulent dans la période allant de février à Mai et placés cette année sous le thème: «*Ensemble construisons notre Eglise, en mettant tout en commun*» (Eph. 2, 19-22), sont d'une grande importance pour les dévots de Sainte Rita. C'est l'occasion pour les dévots de méditer sur la vie de celle qui est la Sainte des cas impossibles et la thaumaturge du monde.

La célébration eucharistique a été présidée par l'abbé Olivier Rosel Mikoli, aumônier diocésain de la Confrérie Sainte Rita, assisté du père Pascal Taty, vicaire épiscopal chargé de la pastorale d'ensemble, de la coordination des mouvements d'apostolat et délégué auprès des sœurs Oblates apostoliques de Notre Dame de Lourdes; des abbés Brice Bikouta, aumônier national; Drys Presley Taveld Nkodia, aumônier diocésain adjoint. L'homélie prononcée par l'aumônier diocésain adjoint, a été tirée du texte de Luc sur la présentation de Jésus au Temple de Jérusalem et journée mondiale de la vie consacrée.

Il a invité les membres des confréries paroissiales à être la lumière pour les nations. Avant la bénédiction finale, le père Pascal Taty a donné des orientations sur l'organisation et le fonctionnement des mouvements d'apostolat dans l'archidiocèse de Brazzaville, en attirant l'attention des responsables de la confrérie Sainte Rita sur la bonne gestion du patrimoine de l'Eglise, conformément aux conclusions de l'Assemblée spéciale des ouvriers apostoliques (ASOA). Enfin, les membres du bureau diocésain, ainsi que les aumôniers ont été vêtus des nouveaux foulards roses, comme signe de leur dévotion à Sainte Rita.

En effet, l'origine des quinze jeudis remonte au 13^e siècle avec la dévotion au Crucifix qui était très vive chez Saint François d'Assise et qui suscita la vocation à Sainte Rita. C'est pendant le temps de Carême que Rita avait l'habitude de méditer devant le Crucifix de Jésus et le vendredi Saint, elle fut frappée d'une épine sanglante sur le front. Cette épine lui laissa une cicatrice avec une plaie fétide et purulente qui lui valut quinze années de douleur et de souffrance durant les quinze dernières années de sa vie terrestre. C'était en 1432 comme le rappelle le dixième jeudi: «*Le stigmatisme de l'épine*».

C'est en mémoire de ces années que fut instituée la pratique des quinze jeudis observée au cours



Le port du foulard des membres du bureau diocésain



Le vicaire épiscopal faisant porté les foulards aux deux aumôniers



Les dévots de Sainte Rita se sont mobilisés

des quinze semaines qui précèdent le 22 mai de Sainte Rita, comme fête patronale. Cette dévotion



Le père Pascal Taty et les deux aumôniers diocésains

se pratique à Cascia dans son sanctuaire et à Nice dans l'Eglise de l'Annonciation où Sainte Rita est

honorée. Les quinze jeudis sont un exercice de piété spirituel et une école de la foi. C'est un moment qui

SIXIEME DIMANCHE ORDINAIRE, ANNEE A

L'amour remplace la loi

Textes: Sir 15,15-20; Ps 118 (119),1-2,4-5,17-18,33-34; 1 Co 2,6-10; Mt 5,17-37

Les textes de ce 6^e dimanche du temps ordinaire nous parlent d'un Dieu plein de compassion qui voit, souffre et qui est au milieu de son peuple: un Dieu qui voit la misère de son peuple. Une misère qui est due à notre péché, à nos disputes et à nos querelles. Mais Dieu dans son projet salvifique n'abandonne pas son peuple. Il est celui qui vient sauver son peuple de toutes ses misères. Il vient nous libérer de toutes ses captivités. De la terre de l'esclavage à la terre promise, Dieu fait chemin avec nous et chaque jour. Le grand projet de Dieu c'est de nous en libérer.

Pour notre salut, Dieu, nous fait plusieurs propositions: Premièrement, il nous propose les commandements qui nous aident à vivre en harmonie avec les autres. Leur écoute et leur obéissance font de nous un peuple différent des autres, un peuple sage. Heureux celui qui se plaît dans la loi du Seigneur, nous lisons dans la bible.

La première lecture nous dit que nous avons deux choix: d'un côté, la vie qui résulte de l'observation des commandements; et de l'autre côté, la mort qui est le prix à payer pour nos péchés. Mais le Seigneur est venu pour nous libérer de tout ce qui est contraire et détruit la vie. Il nous invite à faire le bon choix, à accueillir ses paroles - les commandements pour que nous ayons la vie éternelle.

Saint Paul dans la deuxième lecture parle aux chrétiens venus du monde païen. Ce peuple avait déjà embrassé l'évangile, mais il les invite à faire le bon choix, «*le choix de Dieu*». Selon lui, «*ceux qui choisissent Dieu sont fous aux yeux des hommes mais sages aux yeux de Dieu*». C'est dans cette sagesse de Dieu que nous trouvons la vraie vie. L'Esprit Saint fait de nous des hommes sages dans la foi, nous aidant à nous mettre dans la logique de Dieu.

Jésus dans l'évangile (Mt 5,17-37) nous rappelle la loi qui a été transmise par Dieu aux anciens. La mettre en pratique était le plus normal. Elle n'était pas au-delà de nos forces. C'était un minimum indispensable pour faciliter l'harmonie et la vie en commun et éviter la loi du plus fort ou de la jungle: ne pas tuer, ne pas voler, ne pas tromper... Et Jésus, au lieu de les supprimer, va plus loin dans son accomplissement. Il invite ses disciples et chacun de nous à aller encore plus loin. Chacun de nous doit se faire le champion dans l'effectivité de ces commandements.

Ce qui nous rend différents, c'est précisément l'obéissance à ces commandements qui résument notre amour de tous les jours pour tous ceux et celles qui nous entourent, spécialement en ce temps où tout nous semble permis de faire sans aucun remord.

L'évangile de ce dimanche nous montre un chemin de conversion; il ne suffit plus de respecter des lois. Le plus important c'est d'aimer, c'est d'accueillir celui ou celle qui souffre: «*Soyez parfaits comme votre Père est parfait...*» C'est ce que Jésus a vécu jusqu'au bout: il a accueilli les malades, les lépreux et les exclus de toutes sortes; de nombreuses paraboles nous disent ce qu'est le véritable amour: nous connaissons celle de la brebis perdue, celle du fils prodigue. C'est cet amour qui doit transparaître dans nos vies.

Ce chemin que Jésus nous montre humainement nous paraît très difficile, mais avec lui nous serons capables. Il ne nous laisse pas seuls: il nous accompagne dans cette route vers la terre promise. Il ne se contente pas de nous donner des commandements: il nous offre sa grâce; son Esprit Saint se déploie dans notre faiblesse. Il nous rend capables d'avancer sur le chemin de son Amour. Amen.

Fr Carlos CORREIA, Sss
(Pointe-Noire)

est offert à chaque fidèle de recevoir les sacrements de la réconciliation et de l'eucharistie, vivre en chrétien, méditer, prier, servir Dieu et son prochain. C'est surtout le moment d'approfondir le mystère du Christ crucifié et de sa passion dont Sainte Rita fut marquée de façon surnaturelle.

L'abbé Olivier Rosel Mikoli a indiqué que «*depuis la nuit des temps, la pratique des quinze jeudis est d'une grande importance pour l'Eglise en général, et pour tous les dévots de Sainte Rita, en particulier. Il est un grand rendez-vous, pour nous d'entrer dans la dynamique de la spiritualité de notre Sainte patronne en imitant sa vie, ses vertus et surtout, son attachement à Christ-Jésus, afin de parvenir nous aussi, à la Sainteté. Les quinze jeudis signifient entraînement à la concentration, à la prière, à la méditation et à la charité. Durant cet*

exercice de grande envergure, nous passerons en revue la vie de Sainte Rita, pour étudier et analyser, à la lumière de la Parole de Dieu, ses actions et propos qui ont d'ailleurs, fait la gloire de notre Dieu. Aussi, allons-nous vivre les quinze jeudis en méditation avec le thème de l'année pastorale 2022-2023 proposé par notre père évêque Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, à savoir: «Ensemble, construisons notre Eglise, en mettant tout en commun». Ceci, pour nous aider à bien vivre en commun, au sein de nos familles, notre confrérie, nos paroisses et aussi, pour promouvoir le bien commun comme Sainte Rita, en vue de la construction de l'Eglise de Dieu.»

Pascal BIOZI KIMINOU

SECURITE SOCIALE

Le budget 2023 arrêté en équilibre à 87.955.003.678 Francs CFA

Le conseil d'administration de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS) s'est réuni le 25 janvier 2023 à Brazzaville en sessions bilancielles et budgétaires, sous la direction de son président Jean Jacques Samba. Le budget de la CNSS exercice 2023 est arrêté en équilibre, en emplois et en ressources, à la somme de quatre-vingt-sept milliards neuf cent cinquante-cinq millions trois mille six cent soixante-dix-huit (87.955.003.678) Francs CFA. Il connaît une augmentation de 17,55% par rapport à celui de l'exercice précédent.

Ouvrant les travaux, le président du conseil a indiqué qu'au cours de l'année 2022, la direction générale de la caisse n'a ménagé aucun effort pour relever les défis liés au fonctionnement de la caisse, et surtout pour assurer le paiement des prestations sociales. Ce qui me permet d'affirmer que les objectifs de cet exercice ont été atteints.

S'agissant de l'année 2023, a-t-il dit, les projections faites par le Gouvernement sont optimistes, ce qui devrait se traduire par la création de nouvelles entreprises et par conséquent, de nouveaux emplois et pour la caisse, par l'amélioration des recouvrements des cotisations sociales. A l'ordre du jour de la session bilancielle figuraient les points suivants: Examen et adoption des états financiers arrêtés au 31 décembre 2020, examen du rapport de gestion exercice 2020, information sur le rapport des inventaires réalisés par le cabinet DMT consulting, les états financiers arrêtés au 31 décembre 2020 s'équilibrent à l'actif et au passif à 393.666.638.298 Francs CFA, contre 299.034.498.250 Francs CFA en 2019, répartis ainsi qu'il suit, par branche de gestion: pour les prestations familiales (PF) 20.176.481.578



Jean Jacques Samba président du C.A. CNSS

FCFA; pour les accidents de travail et maladies professionnelles (AT/MP) 2.185.998.742 Frs CFA pour les pensions de vieillesse, d'invalidité et de décès (PVID) 4.248.3181.630 FCFA.

Il se dégage du rapport sur les états financiers que ces états donnent une image fidèle du résultat des opérations, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la caisse à la fin de l'exercice. Après débat, le conseil a adopté les états financiers de la CNSS exercice 2020. Il a pris acte du rapport de gestion de la direction générale au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Quant au rapport des inventaires réalisés par le cabinet



Les membres du C.A. de la CNSS

DMT consulting, il ressort de ce dernier que certaines immobilisations de la CNSS doivent être assorties du patrimoine, à cause de leur vétusté et d'autres doivent faire l'objet d'une réintégration. Le conseil a marqué son accord. S'agissant de la session budgétaire, trois points essentiels à retenir: Examen du rapport d'activités 2022; examen et adoption du plan d'action 2023 et examen du projet de budget et adoption du budget exercice 2023. Il ressort de la présentation du rapport d'activités de l'exercice 2022 que l'année 2022 a été marquée par la levée des mesures prises pour lutter contre la propagation de la COVID-19, la reprise des activités économiques et le retour progressif de la croissance qui ont permis à la direction générale d'atteindre les objectifs fixés.

Le conseil d'administration a pris acte et exhorté la direction générale à poursuivre ses efforts. Il ressort du plan d'action 2023 que les acquis de l'année 2022 doivent être capitalisés et s'appuyer sur les bonnes pers-

pectives annoncées de l'année 2023.

Au titre de la session bilancielle, six délibérations ont été prises par exemple la délibération autorisant la CNSS à intégrer dans son patrimoine, les immobilisations identifiées, mais non inscrites dans la comptabilité; la délibération autorisant la CNSS à procéder à la réévaluation des immobilisations qui ont pris de la valeur.

Au titre de la session budgétaire, quatre délibérations ont été prises, parmi lesquelles la délibération portant adoption du budget de la CNSS exercice 2020-2023.

Clôturant les travaux, le président de la CNSS a renouvelé les encouragements et le soutien du conseil d'administration à Evariste Ondongo, directeur général de la CNSS et à son personnel, dans ce contexte économique encore peu favorable, pour la mise en œuvre des actions retenues dans le plan d'actions.

Victor GUEMBELA

DELITS FAUNIQUE

Interpellé pour trafic d'ivoire!

Un trafiquant présumé a été pris en flagrant délit de détention, circulation et tentative de commercialisation de deux pointes d'ivoire morcelées en six, représentant un éléphant tué.

Il a été interpellé mercredi 25 janvier dernier, à Sibiti, dans le département de la Lékoumou, grâce aux efforts conjoints des éléments de la section de recherche judiciaire de région de Gendarmerie de Sibiti et des agents de la direction départementale de l'Economie forestière de la Lékoumou, avec l'appui technique du Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage (PALF).



Le présumé trafiquant pris en flagrant délit

Derrière les barreaux depuis le 25 janvier, dans l'attente de son procès, il lui est reproché la détention, la circulation et tentative de commercialisation de deux pointes d'ivoire, trophées d'une espèce animale intégralement protégée, l'éléphant. Il encourt une peine d'emprisonnement ferme dont le maximum est de cinq ans, assortie d'une amende allant à jusqu'à 5 millions de F.CFA, conformément à la loi. Le commerce illégal des produits de faune est l'une des causes de l'extinction des espèces animales sauvages. «Nous ne baisserons pas les bras, nous traquerons les délinquants fauniques jusqu'à l'éradication de ce fléau. Notre biodiversité est notre grande richesse», a dit le colonel Joseph Moumbouliou, directeur générale de l'Economie forestière. Pour le commandant de Région de Gendarmerie de la Lékoumou, le colonel Aurélien Magloire Mavoulou, «nous sommes là, en train de jouer en synergie avec une combinaison des forces, pour continuer à traquer jusqu'à la limite, tous ceux-là qui s'aventureraient à ces genres des pratiques».



Les pointes d'ivoire

Le Congo, engagé dans la protection de ses espèces animales en voie d'extinction, sanctionne tout contrevenant à la loi portant protection de la faune sauvage. «La loi protège certaines espèces qui sont intouchables...l'appareil répressif ne va pas lésiner quant aux moyens et à la sévérité extrême à mettre dans les poursuites que nous allons lancer», a indiqué Michel Wesfally Mampaha, procureur de la République près le Tribunal de Grande Instance de Sibiti. L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées, tout comme de leurs trophées sont strictement interdits; exception faite pour les besoins de la recherche scientifique suivant une dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts, dispose, en son article 27, la loi congolaise portant protection des espèces fauniques.

Pour rappel, le 21 septembre dernier à Dolisie, dans le département du Niari, trois délinquants fauniques en provenance de ce même district de Bambama, dans le département de la Lékoumou avaient été interpellés avec deux pointes d'ivoire. Ils ont été jugés et condamnés à trois ans de prison ferme par le Tribunal de Grande Instance de Dolisie.

V.M.

PARTENARIAT

La MEB satisfaite des actions réalisées par l'ONG "Viens et Vois"

Au cours d'une conférence de presse animée le 17 janvier, conjointement par sa délégation et le président de l'organisation, Emerson Massa, après un séjour de travail de plus de dix jours à Brazzaville, la responsable du secteur coopération au développement de la mission évangélique Braille (MEB), Alexandrine Meunier, s'est dite satisfaite des réalisations de l'ONG "Viens et Vois". Elle s'est montrée encouragée par l'avancement des projets de l'école inclusive «Emmaüs», suite à la visite de terrain qu'elle a effectuée après trois ans de suivi à distance imposé par la crise sanitaire relative à la COVID-19. Elle a défini les missions de leur travail au Congo.

Partenaire financier de l'ONG «Viens et Vois», la mission de la MEB a été de suivre les actions réalisées. Elle s'est rendue sur les sites des quinze déficients visuels bénéficiaires des projets d'insertion socio-professionnelle pour réaliser l'activité complémentaire de l'école Emmanüs dans le cadre du renforcement des capacités en informatique avec la dotation de l'établissement en matériel de construction et d'impression en braille. Le matériel permettra à cette unique école inclusive de produire les supports pour les enfants et les adultes du centre d'accueil.

Mais Alexandrine Meunier, a évoqué s'est en outre, appesanti sur les perspectives de la MEB avec beaucoup de réserve. «Pour l'année 2023, le

travail sera axé sur la réflexion pour voir ce qui pourrait être fait avec les projets», a-t-elle affirmé. S'agissant de la pérennisation



Pendant la remise de trophées au responsable de la MEB

des actions de l'association dans tout le Congo, la responsable du secteur coopération a

Emerson Massa entouré d'Alexandrine Meunier et de Christine Cloux

souhaité poursuivre l'initiative dans tous les départements à travers la transformation des

du secteur Braille, a annoncé la dotation d'un centre de transcription. Il se compose, a-t-elle expliqué, d'un ordinateur incorporé d'un logiciel adapté pour transformer un document de traitement de texte et d'impression vers le braille. «Il faut numériser le document papier et l'adapter pour qu'il soit lisible par les déficients visuels et malvoyants ainsi que les valides. Il s'agit aussi de travailler sur l'adaptation au niveau du braille jusqu'à l'impression».

A propos de la question de l'affiche en Braille, Christine Cloux a fait part de la nécessité de formation du personnel pour le matériel de transcription qui a concerné six personnes: trois aveugles et trois

malvoyants. Elle a qualifié de cette expérience d'une «simple introduction» pour permettre de régler les points spécifiques à l'avenir.

D'après Emerson Massa, président de l'ONG Viens et Vois, «les actions menées par son organisation ont été entre autres, l'ouverture du complexe «Emmaüs» en 2019, la campagne de sensibilisation sur les déficients visuels dans les établissements scolaires publics et conventionnés de Brazzaville, l'apprentissage

du personnel enseignant en Braille ainsi que l'organisation des journées du sourire des déficients visuels avec jeux et concours et le partage des expériences.

Cette rencontre a également été ponctuée par la remise de trois trophées de reconnaissance et d'encouragement à la délégation de la MEB, par l'ONG Viens et Vois.

Alain-Patrick MASSAMBA

UNIVERSITÉ MARIEN NGOUABI

L'intersyndicale dénonce la non-application du statut particulier

Le collège intersyndical de l'Université Marien Nguabi s'est réuni mardi 23 janvier dernier à Bayardelle, sous la houlette de ses principaux responsables, pour faire le point sur les revendications contenues dans les déclarations des 28 octobre et 18 novembre 2022. Il s'est félicité de l'engagement pris par Mme le ministre de l'Enseignement supérieur de faire un plaidoyer auprès du Gouvernement afin qu'une suite favorable soit réservée aux différents points, notamment l'allocation d'un budget conséquent à l'Université Marien Nguabi et l'application intégrale du statut particulier du personnel de cette université : sa non-application étant jugée inconcevable par le collège intersyndical.

L'intersyndicale note avec satisfaction la signature du relevé des conclusions entre sa coordination et la ministre de l'Enseignement supérieur, d'où découlent les trois premiers points: l'allocation d'un budget conséquent à l'Université Marien Nguabi; l'application intégrale du statut particulier de l'Université Marien Nguabi à compter de janvier 2023; Mme le ministre s'emploiera aussi à faire le plaidoyer auprès du premier ministre aux fins de la tenue, au plus vite, d'un comité interminis-

tériel; l'apurement du reliquat du premier protocole d'accord du 1^{er} août 2019.

Après avoir félicité l'ensemble des travailleurs de l'Université Marien Nguabi pour le calme et la discipline observés, en leur demandant de redoubler de vigilance pour les batailles futures, le collège intersyndical a rappelé la mission fondamentale de l'Université Marien Nguabi: contribuer au développement du pays par la formation des cadres de haut niveau.

A la suite des débats, les



Les responsables du collège intersyndical

membres du collège intersyndical ont convenu d'exiger du Gouvernement de prendre en compte les revendications urgentes que sont: l'allocation d'un budget conséquent à l'Université Marien Nguabi; l'application intégrale du statut particulier de l'Université Marien Nguabi; l'apurement du reliquat du premier protocole d'accord et le paiement des heures diverses

dues depuis 2019. Sont concernés par cette situation: les enseignants permanents, les enseignants vacataires, les surveillants des différents examens et concours de l'Université Marien Nguabi. L'intersyndicale menace d'entrer en grève si ses revendications ne sont pas satisfaites.

Gaule D'AMBERT

DEFENSE

Bieré-Ngali entend œuvrer pour la sécurité de la population

Le Chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises (FAC), le général de division Guy-Blanchard Okoi a patronné la cérémonie de prise de commandement du nouveau commandant de la Zone militaire de défense n°8, le colonel Lézin Doucel Biéré-Ngali, à Kinkala, dans le département du Pool, le 21 janvier. C'était en présence des autorités politico-administratives et des membres du commandement de la Force publique du Pool, et d'autres invités.

Deux moments forts ont ponctué cette prise d'armes, la lecture du décret portant nomination du commandant de la Zone militaire de défense n°8, et le rituel d'intronisation symbolisé par le transfert d'autorité entre les commandants de la Zone militaire de défense n°8 sortant, le colonel Basile Boka et l'entrant. Suivie de la présentation de ce dernier à la troupe par le général Guy-Blanchard Okoi: «... A compter de ce jour, vous reconnaîtrez désormais comme commandant de la Zone militaire de défense n°8, le colonel Lézin Doucel Bieré-Ngali ici présent, vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera, pour l'intérêt du service, l'exécution des règlements militaires, l'observation des lois de la République et

le succès des Forces armées congolaises, conformément à la constitution».

Prenant son premier commandement devant les troupes de la Garnison de Kinkala, le colonel Bieré-Ngali a mesuré l'ampleur des responsabilités auxquelles, il doit faire face, avant de fixer ses priorités: «Ce sont les sentiments de joie et de satisfaction qui m'animent, pour la confiance que le commandement m'a accordée. Mais, c'est aussi les sentiments d'une grande responsabilité, connaissant l'environnement de cette zone dont j'aurais désormais la charge de commander. Mes priorités, c'est d'abord la sécurité de la population, la libre circulation des personnes et des biens, mais aussi l'ordre et la discipline qui doivent régner pour le personnel



Le général Okoi remettant l'étendard de commandement au colonel Bieré-Ngali de la Force publique, comme l'a dit le Président de la République, lors de son message à la Force publique, le 31 décembre passé», a-t-il dit.

A l'endroit de la population du Pool, a-t-il déclaré, «je vais rechercher leur confiance par le travail, solliciter leur confiance pour qu'elle m'accompagne dans tout ce que nous allons entreprendre ensemble, car ce n'est qu'ensemble que nous allons réussir, maintenir la paix retrouvée, et faire avancer les choses, faire fonctionner encore comme dans le temps les institutions

de la République, les symboles de l'Etat doivent encore briller partout dans tout le département du Pool». Cinquième officier des FAC a occupé ce poste, depuis la création de cette zone en 2003, le colonel Lézin Doucel Bieré-Ngali évoluait au Grand quartier général des FAC, il succède au colonel Basile Boka devenu Conseiller spécial du Président de la République, et commandant de la Garde républicaine.

Alain-Patrick MASSAMBA

LUTTE CONTRE L'INSALUBRITÉ

Rendre propre les quartiers de Brazzaville

L'Ong Healthy Environment, en partenariat avec la Fondation Congo Assistance (FCA), a primé des quartiers illustrés dans la lutte contre toutes les formes d'insalubrité se trouvant dans trois arrondissements de Brazzaville: Poto-Poto, Mougali et Djiri, à la fin de la 2^e édition challenge «Bopeto bwa ékolo» ou propriété de la cité. Ces arrondissements ont été sélectionnés et éligibles à la campagne Bopéto Bwa Ekolo pour avoir accepté d'adhérer à l'initiative. Cette campagne de lutte contre l'insalubrité qui s'est déroulée du 4 décembre 2022 au 14 janvier 2023, lancée par cette ONG, avait pour but de sensibiliser les populations sur l'intérêt de la salubrité à Brazzaville.

La cérémonie de remise du prix dénommé «Mama Anto» aux quartiers distingués dans la propreté le 26 janvier 2023 à Brazzaville. Elle a été coprésidée par Yvon Kaba, président de l'Ong Healthy Environment et Michel Mongo, secrétaire général de la Fondation Congo Assistance, en présence du député Rick Gérard Bokilo de Poto-Poto 1 et de plusieurs invités. Avant la remise des prix, l'assistance

a suivi un documentaire montrant les activités menées par l'ONG Healthy Environment à travers la campagne «Bopéto bwa ékolo». Ces activités ont été exécutées par les brigades anti insalubrité mis en place par cette organisation. Cette initiative a été financée par la Fondation Congo Assistance. Un pactole de six millions de FCFA a été mis à la disposition des quartiers de Brazzaville animés par les brigades anti insalubrité, dont plus de 50 % du montant a servi les



Yvon Kaba (au milieu) remettant des chèques aux quartiers les propres

quartiers gagnants dans la salubrité. Ce financement a servi à l'accompagnement de l'assainissement des quartiers. Les récompenses ont été données aux quartiers qui ont plus mobilisés les populations contre l'insalubrité. Ce prix remis permet de booster les actions de salubrité. A cette occasion, Yvon Kaba a rassuré: «L'initiative a permis de rendre

certain quartiers propres. Nous devons nous indigner devant cette situation d'insalubrité et nous battre pour trouver des solutions. Les 50 % du financement a permis de doter les quartiers des bacs et poubelles à ordures, notamment ceux qui se sont engagés à travailler aux côtés de l'ONG pour avoir offert des services gratuits pendant un mois et demi».

PRASED

Validation des programmes éducatifs

Les programmes éducatifs des classes de CE1, CE2, CM1, CM2, 4^e et 3^e ont été validés le 27 janvier 2023 à Brazzaville. C'était au cours d'un atelier de présentation ouvert par Régine Tchicaya-Oboa, directrice de cabinet du ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation. Elle était assistée de Calixte Kolyardo, coordonnateur du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASED).



Le présidium

Les programmes éducatifs ont porté cette année sur différentes thématiques: Processus de validation des curricula; pourquoi de nouveaux programmes éducatifs? Approche et élaboration des programmes éducatifs. La dernière thématique a été présentée par visioconférence par le consultant international en curricula, Philippe Jonnaert. Chaque commission a également présenté les programmes révisés des classes de CE1, CE2, CM1, CM2, 4^e et 3^e



Une vue de l'assistance

Depuis quelques années, le ministère de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation (MEPPSA), par le biais du Projet d'appui à l'amélioration du système éducatif (PRAASED), financé par la Banque mondiale, avec l'appui d'un consultant international Philippe Jonnaert du Canada, s'est résolument engagé dans la réécriture des programmes éducatifs et guides pédagogiques ainsi que l'élaboration des cahiers d'activités avec un focus sur les disciplines comme le français, les mathématiques et les sciences, a indiqué Calixte Kolyardo.

Selon le coordonnateur du PRAASED, tous les programmes éducatifs des classes restantes ont été rédigés et doivent faire l'objet d'une pré-validation avant leur mise à l'essai dans des établissements scolaires des douze départements.

Pour Régine Tchicaya-Oboa, assurer la qualité de l'enseignant pour tous, demeure un défi que le Congo cherche toujours à relever. A travers les activités du PRAASED, a-t-elle dit, le MEPPSA a engagé une réforme importante conduisant à la réécriture des programmes éducatifs, du primaire et du secondaire premier degré.

«Après la validation au niveau national des programmes éducatifs des classes de CP1, CP2 pour le primaire et 6^e et 5^e pour le collège et leur implantation dans les classes depuis la rentrée scolaire 2022-2023, le processus de réécriture des programmes des classes restantes se poursuit et tend vers sa fin. Je me réjouis que les programmes des classes de CE1, CE2, CM1, CM2, 4^e et 3^e soient rédigés et disponibles pour leur mise en essai dans quelques établissements scolaires», a-t-elle déclaré.

La directrice de cabinet du ministre de l'Enseignement préscolaire demande aux enseignants qui vont expérimenter ces programmes dans leur classe, de prendre en compte les remarques et suggestions qui seront formulées.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA

Les quartiers méritant de cet accompagnement ont pris le problème d'insalubrité à bras le corps avec un impact. Cette situation mine les quartiers, a-t-il ajouté.

Poto-Poto a remporté le 1^{er} prix pour un montant de 3 millions de FCFA, par deux quartiers 331 et 332. Mougali a occupé le deuxième prix d'une enveloppe de 2 millions de FCFA au profit des six quartiers, 41, 42, 43, 44, 46 et 48. Dans l'arrondissement 9 Djiri, sept quartiers ont tenu jusqu'à la fin de la campagne pour avoir occupé le 3^e prix d'une valeur d'un million de FCFA. Cette campagne était lancée pour que les habitants de la ville de Brazzaville vivent sagement, afin que le cadre de vie de proximité soit salubre. Pour sa part, Michel Mongo, a adressé les félicitations pour la mobilisation réussie de l'opération réalisée par l'ONG pour ce challenge de maintenir les quartiers durant les fêtes de fin d'année dans un état de salubrité. «C'est un plaisir pour notre

Fondation d'avoir été associé à cette initiative louable. Notre présidente a été désignée en 2018 par l'Union africaine, championne de la lutte contre les déchets solides, notamment les sacs en plastique. Cette reconnaissance n'était pas seulement un fait protocolaire. C'était la manifestation d'une action qu'elle mène depuis longtemps pour que le cadre de vie des populations africaines soit le plus assaini possible, parce que l'environnement va de pair avec la santé», a-t-il dit.

«Si l'environnement est pollué, s'il n'est pas assaini, les populations subiront les contre-coups. C'est ainsi que la Fondation a accepté d'accompagner cette ONG pour que la question environnementale ne soit pas marginale dans notre pays. C'est pourquoi la Fondation Congo Assistance sera toujours à leur côté», a ajouté Michel Mongo.

Philippe BANZ

DOUANES

Favoriser le dialogue douane-secteur privé pour des solutions idoines aux préoccupations des entrepreneurs

A l'occasion de la Journée internationale de la douane célébrée annuellement le 26 janvier, laquelle a coïncidé avec la célébration du 70^e anniversaire de l'Organisation mondiale des douanes (OMD), cette année, Guénolé Mbongo Koumou, directeur général des Douanes et des droits indirects, avait pris l'engagement d'instituer un cadre de concertation entre la Douane et le secteur privé. Un comité consultatif Douane-entreprises sera à la manœuvre pour favoriser le dialogue sur les préoccupations du secteur privé national.



Le directeur général des douanes posant avec les partenaires sociaux et les douaniers

Sous le thème international: «Accompagner la nouvelle génération: promouvoir le partage des connaissances et renforcer la fierté de la profession douanière», les administrations douanières sont invitées à se pencher sur la manière dont elles accompagnent les fonctionnaires qui entrent en fonction facilitent le partage des connaissances et renforcent le sentiment de fierté d'appartenir à l'institution et à la communauté douanière mondiale. Il s'agit de placer le capital humain et en particulier la nouvelle génération au cœur de la transformation de la Douane, démarche que prône l'OMD depuis des années.

La Douane congolaise, qui poursuit ses réformes et son processus de modernisation, pour continuer à réaliser de meilleures performances dans la collecte des recettes de l'Etat, estime que l'amélioration des performances nécessite la formation de nouveaux cadres, le renforcement des capacités des douaniers et la collaboration

intergénérationnelle par le partage des expériences entre les anciens et les nouveaux douaniers, a indiqué son directeur général. Une démarche qui implique, estime Guénolé Mbongo Koumou, non seulement des relations intergénérationnelles dynamiques, mais aussi une ouverture vers l'extérieur, un échange avec les acteurs impliqués dans le mouvement des marchandises et des passagers, avec les fournisseurs de services et le monde universitaire.

Mais en tant qu'administration publique, La Douane congolaise entend jouer sa partition dans le développement économique du pays et dans l'essor du secteur privé national. Les principales réformes engagées au cours de ces dernières années concernent la simplification des formalités de dédouanement et l'élimination de la lenteur administrative grâce à l'automatisation numérique. En simplifiant, ainsi, les formalités, l'intervention des services douaniers s'articule désormais autour de

l'analyse des risques et de la lutte contre la fraude douanière. Le processus de modernisation des services douaniers déjà amorcé transformera, de manière durable, les habitudes de travail ainsi que les relations entre l'administration et les opérateurs économiques. «A cette fin, les administrations douanières doivent accroître leur visibilité, non seulement auprès de leurs partenaires naturels que sont les opérateurs économiques, mais aussi auprès de ceux qui sont moins familiers, avec ses multiples missions et moins conscients des défis qu'elle doit relever et des contraintes qu'elle doit gérer», a souligné Guénolé Mbongo Koumou, avant de réaffirmer la volonté de l'Etat de sécuriser l'économie nationale, de créer les conditions rendant attractif le pays et d'améliorer la chaîne logistique.

Ce faisant, le directeur général des Douanes et droits indirects a réuni les principaux syndicats patronaux pour leur annoncer sa vision de mettre en place le comité consultatif, organe technique censé réunir trime-

striellement autour d'une table les représentants des organisations patronales à l'instar d'Uni Congo, de la Confédération générale du patronat du Congo (Cogepaco), de l'Union patronale et interprofessionnelle du Congo (Unoc), du Collectif des opérateurs économiques du Congo...

Le président de l'Unoc, Jean Daniel Ovaga, à l'instar du responsable de la Cogepaco, a invité le directeur général des Douanes à transformer en acte les engagements pris.

A signaler qu'à l'occasion de cette célébration, Guénolé Mbongo Koumou a présenté le projet du plan d'actions opérationnel 2023 dans ses axes 1 (amélioration du cadre de gouvernance) et 2 (mobilisation des ressources). En rappelant les missions de l'administration douanière et les limites du cadre actuel dans la réalisation des objectifs assignés à la Douane. Il a conclu en dégageant les perspectives qui découleront de la réforme.

Viclaire MALONGA

EDUCATION

Prorogation de la date de clôture des inscriptions aux examens

Le ministre Jean Luc Mouthou, de l'Enseignement primaire, a décidé du prolongement du délai d'inscription aux examens et concours.

Initialement prévue au 31 janvier, cette date de clôture a été repoussée au 15 février.

Le ministre indique que cette mesure est destinée à aider les chefs d'établissement dans les difficultés qu'ils rencontrent et de rappeler à l'ordre ceux qui exagèrent les frais d'inscriptions. «La modification n'a aucune incidence sur les dates des examens d'Etat qui auront lieu de juin à juillet 2023 », a-t-il dit. Les retardataires devraient donc saisir l'occasion avant qu'il ne soit trop tard.

A propos des frais, le directeur des examens et concours Damien Madiki, le 15 janvier dernier, avait rappelé l'urgence de s'en tenir à la loi fixant les normes pour l'inscription aux examens d'Etat. Au cours d'une interview accordée à la presse, Damien Madiki a rappelé à tous les acteurs impliqués que les prix doivent être conformes à cette note. Elle reprecise le prix fixé par le Gouvernement:

- pour le baccalauréat, candidat officiel congolais 5000Fcf, candidat libre 10000Fcf, candidat officiel étranger 15000Fcf, candidat libre 20000Fcf

- pour le BEPC candidat officiel congolais 4000Fcf, candidat libre 10000Fcf, candidat officiel étranger 10000Fcf, candidat libre 15000Fcf

- pour le CEPE candidat officiel congolais 2000Fcf, candidat libre 3000Fcf, candidat officiel étranger 3000Fcf et candidat libre 3000Fcf.

Le ministre Jean Luc Mouthou estime que la dématérialisation permettra le paiement en ligne et facilitera beaucoup les choses. Il a appelé à l'objectivité et à la coopération des directeurs départementaux.

Christevie OBA (Stagiaire).

MINISTERE DES FINANCES ET DU BUDGET / DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENT DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION FONCIERE DE BACONGO

Suivant réquisitions reçues par le Chef de Bureau de la Conservation Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers et en cours.cette procédure concerne les immeubles suivants :

N°	N° de Réquisitions	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIERS	Arr./Dép.	REQUERANTS
01	N° 6048 du 09/04/21	Section : A3, bloc : 17, Pile : 48, Sup : 252, 18 m2	5, rue Maléla Bombé (Q Nganguouni)	Makélékélé	MANIONGUI Jérôme Davy
02	N° 6832 du 18/17/22	Section C, bloc: 27, Pile : 5, Sup: 270,00 m2	32, Rue Jeanne d'ARC	Bacongo	CHALHOUB Kamel et HAMMAD I Hadi
03	N°6244 du 20/07/21	Section : AS2, bloc : 90, Pile : 12 ; Sup : 605,29 m2	Rue Samba Jean Marie quartier Mayanga	Madibou	LUYEYE LUKISSA Landry
04	N°7110 du 14/12/22	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 404,75 m2	Village Loukanga 2	pool	BIKOUYOU KOUEDIATOUKA Prisca
05	N°6813 du 06/07/22	Section: B2, bloc: 19; Pile: 9, Sup.222,47 m2	23, avenue Patte d'oie quartier Diata	Makélékélé	NIABA Guillaume Médard
06	N° 7034 du 09/09/22	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 500,00 m2	47 ; Rue Kanda Ngoulou (Kombé)	Madibou	MASSEGO née BINSAMOU Martine
07	N° 7120 du 22/12/22	Section : C2, bloc: 101, Pile: 6 (ex 743 bis), Sup: 562,38 m2	Case 743 bis (quartier Mpissa)	Bacongo	BAHATI Tito Arlette
08	N° 7121 du 22/12/22	Section : C2, bloc: 101, Pile: 11 (ex 740), Sup : 435, 42 m2	Case 740 (quartier Mpissa)	Bacongo	BAHATI Tito Arlette
09	N° 6994 du 19/10/22	Section : AK (EX an), bloc: 42, Pile : 10 bis (ex 20), Sup: 154, 81 m2	20 bis , Rue Ngamaba (Q Mpiere-Mpiere Makazou)	Mfilou	NGOMA KOUANDZI BOUYIKA Quentin Fréth Benedict
10	N° 29433 du 17/11/22	Section : P13C, bloc: 75, Pile : 10, Sup : 522, 87 m2	12, rue Ikamba	Mfilou	DEFORGES née BIBI Irma Stella
11	N° 6502 du 15/12/21	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 400,00 m2	28 Rue samba albert (kombé)	Madibou	KIMBIDIMA Danycia Angel Racheld
12	N° 6917 du 09/09/22	Section : G, bloc: 78, Pile 04, Sup : 133,86 m2	31 B Rue Nzoungou (quartier les jardins)	Bacongo	KAYA Emmanuel Paul
13	N° 6918 du 09/09/22	Section C2, bloc 100, Pile : 10, Sup.210,00 m2	Avenue de la corniche	Bacongo	MBONGO Auguste
14	N° 7035 du 09/11/22	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 399, 18 m2	12, Rue Malanda Christine (Kombé)	Madibou	M'BYS N'GOMA M'BY STANISLAS Yves De Dieu
15	N° 1792 du 20/06/22	Section : AB, bloc : 81, Pile : 39, Sup : 192,00 m2	33, Rue Vincent MANTINOUI	Madibou	MPASSI Colette
16	N° 6529 du 30/12/21	Section : AS2, bloc : 163, Pile : 11 ; Sup : 381, 51 m2	3, rue Fouani Michel (quartier Moussosso Mayanga)	Madibou	MPASSI-NGAKA Sidney Hermann
17	N° 5616 du 20/08/20	Section : C3, bloc : 220, Pile : 5 ; Sup : 272, 65 m2	808, rue Moundongo	Madibou	MALONGA NGANGOULA Carmelle
18	N° 6955 du 28/09/22	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 418, 355 m2	Rue Mouanda Mboundou (KAHOUNGA)	Makélékélé	LOUBOTA Misère Emmanuel Rodrigue
19	N° 6993 du 18/10/22	Section : C3, bloc : 178, Pile ; 12 bis , Sup : 232, 52 m2	70 bis rue Monseigneur Biechy	Mfilou	MAKOUNDOU Audessa Diény Verre
20	N° 6870 du 12/08/22	Section : AT, bloc : 37, Pile : 28, Sup : 395,58 m2	7 Rue Ndilou Boniface (Quartier NGAMBIO)	Moungali	MAZABA DIENGISSA Nadine
21	N° 7092 du 08/12/22	Section : F-, bloc ; 112, Pile ; 6 bis, Sup 177, 05 m2	20 bis, Avenue Matsoua	Bacongo	SYLLA Karamoko
22	N° 7087 du 05/12/22	Section : BJ, bloc : 51, Pile : 01, Sup : 495,91 m2	1, rue Madédé (quartier Mbouono)	Madibou	MBEMBA MALEKA Bénédi Louons
23	N° 27783 du 26/10/21	Section : C2, bloc : -113, Pile : 2, Sup. , 415, 87 m2	509 bis rue Mangounza (ex Surcouf)	Bacongo	Société " GACHLEM. COM" SCI
24	N° 6882 du 19/08/22	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 456, 89 m2	4, Rue Pehou Milandou (quartier Ntsangamani)	Bacongo	KIBELOLO Fricilia Marjolaine
25	N° 7142 du 03/01/23	Section : AB, bloc : 55, Pile : 9, Sup : 954,60, m2	17, rue Aaron Bazénga (Mansimou)	Madibou	Enfants KIAFOUKA
26	N° 16077 du 08/02/17	Section : AP2, bloc : 115, Pile : 20, Sup 264, 85 m2	Rue Andzianna	Madibou	KITOKO Nina Nadège
27	N° 6838 du 20/07/22	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 720, 00 m2	Quartier Case Barnier	Mfilou	MADIATA Ruth
28	N° 7130 du 27/12/22	Section : -, bloc : -, Pile : - ; Sup : 392, 36 m2	5, Rue OSSEBI Antoinette quartier Itsali	Mfilou	GAMBENI Jefson
29	N° 6942 du 23/09/22	Section : AN2, bloc : 43, Pile : 5, Sup : 389,34 m2	01, Rue Nsoundi (quartier Indzouli)	Mfilou	MIOSSO Gaspard
30	N° 7139 du 02/01/23	Section : E, bloc : 82(ex 29), Pile : 09(ex 06), Sup.271, 31 m2	17, Rue Nkounka Matiabou (ex Archambault)	Bacongo	BALOSSA Jérôme Jean Bruno
31	N° 9121 du 20/08/22	Section : -, bloc : -, Pile : -, Sup : 450, 00 m2	19 bis, Rue LANDOU Poch	Madibou	BALOSSA NKOUZOU Bernadette Marie E.
32	N° 6923 du 13/09/22	Section : AK, bloc : 70, Pile : 11, Sup : 300,95 m2	33, Rue Mouyondzi	Mfilou	BAVOUEZA-GUINOT Jérôme Giscard Landry
33	N° 7081 du 29/11/22	Section : B2 ; bloc : 148, Pile : 10 bis, Sup : 187, 01 m2	24 bis, Rue de la piscine (Diata)	Makélékélé	TAMBA MBOUNGOU Charles Godard
34	N° 6861 du 09/08/22	Section : - ; bloc : -, Pile : -, Sup : 400, 00 m2	Quartier Kombé	Madibou	SENHINGBE ADJE Evrard
35	N° 6321 du 07/09/21	Section : AR2, bloc : 14, Piles : 9, 10, et 11 ; Sup : 1058, 30 m2	Avenue Cardinal Emile Biayenda quartier Poto-poto Djoué	Madibou	MALAMOU Fulbert
36	N° 6991 du 17/10/22	Section : AP, bloc : 13, Piles : 11, Sup. 170, 01 m2	Rue Massangui	Mfilou	Enfants MALONGA
37	N° 6971 du 06/09/21	Section : AG, bloc : 106, Piles : 1 bis, Sup : 151, 01 m2	17 bis, Rue Mamadou (quartier Kinsoundi)	Makélékélé	NTSEMOU Divin Chardin Chris
38	N° 7011 du 27/10/22	Section : BH2, bloc : 90 ; Pile : 01, Sup : 384,55 m2	07, Avenue Solange Camara quartier Massissia	Madibou	NGOULA Licia Prélude
39	N°7010 du 20/10/22	Section :BH2, bloc : -90 ; Piles : 12, Su : 485, 42 m2	21, Rue Maître Ignace Ntounda quartier Massissia	Madibou	NKOUNKOU MATONDO Grâce Emmanuel
40	N° 7164 du 19/01/23	Section A3 ; bloc : 32, Pile : 9, Sup : 331, 53 m2	25, Rue Mayétéla quartier 15 Nganguouni (Château d'eau)	Madibou	NKOUNKOU-NZABA Krell
41	N° 7165 du 19/12/23	Section : AK, bloc : 43, Piles : 4, Sup : 428,82 m2	4, Rue Mbouini quartier Mpiéré-Mpiéré (Makazou)	Makélékélé	NKOSSOU MALONGA Béatrice
42	N° 7169 du 19/01/23	Section : E, bloc : 17, Piles : 07, Sup.162, 52 m2	Quartier la Glacière OCH (CASE C3-37)	Makélékélé	MILEME Joseph
43	N°6560 du 26/01/22	Section : F, bloc : 154, Piles : 8, Sup 295, 24 m2	142, Rue Berlioz	Bacongo	KATOUDI Désiré Dieudonné Christian
44	N° 7055 du 15/11/22	Section : AR1, bloc : 87 ; Pile : 7, Sup : 407,40 m2	15, Rue Mougani Françoise (Moussosso)	Bacongo	KATOUDI Pauline Anne Marthe
45	N° 7094 du 08/12/22	Section : AJ, bloc : 15; Pile : 6, Sup : 401,86 m2	19, Rue Locko Georges (Massina)	Bacongo	BANZOUZI Pascaline
46	N° 7718 du 21/12/22	Section : -, bloc : -, Piles : -, Sup 1624, 27 m2	Nganga Lingolo	Mfilou	DIEGAMOUNOUA MAGOUNGOU Octavien Ulrich
				Pool	MOUNGATA Bedy Modeste
					KOUBOUNDIMINA DIAMPAKA Destin

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 du Régime de la Propriété Foncière.

Pour l'insertion légale
Alban Pie X OTORO, Inspecteur Principal des Impôts

Fait à Brazzaville, le 03 février 2023



CABINET LE MITOUARD

DISTRIBUTION DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION
«D.M.C. CONGO SARLU»

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
Au Capital Social de Deux cent millions (200 000 000 F. CFA)
Siège Social: Zone industrielle Km4, arrondissement n°1 E.P.L.
RCCM: CG-PNR-01-2012-B13-00161, Pointe Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'INSERTION

AUGMENTATION DU CAPITAL EXTENSION DE L'OBJET SOCIAL

Aux termes des actes notariés du 10 septembre 2019 et sous seing privé du 19 décembre 2019 respectivement enregistrés le 22 octobre 2019 au bureau d'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Loandjili sous le numéro 507 folio 123/4 et le 21 février 2020 au bureau d'Enregistrement des Domaines et du Timbre de Tié-Tié sous le numéro 188 folio 036/9, l'associé unique de la société DISTRIBUTION DE MATERIAUX DE CONSTRUCTION a décidé ce qui suit:

- Augmentation du capital: L'associé unique décide de l'augmentation du montant du capital social de Trois millions (3 000 000 F. CFA) à deux cent millions (200 000 000 F. CFA) par la création de dix-neuf mille sept cents (19 700) parts sociales nouvelles de valeur nominale égale à dix mille (10 000 F. CFA). L'article 06 des statuts a été modifié en conséquence.

-Extension de l'objet social: En sus des activités inscrites dans les statuts, l'objet social de la société s'étend dorénavant aux activités telles que: La sidérurgie, la Métallurgie, l'achat et la transformation de la ferraille ainsi que la location des camions et engins. L'article 02 des statuts a été modifié en conséquence.

-Mentions modificatives au RCCM N°CG-PNR-01-2012-B13-00161 effectuées au greffe du tribunal de commerce de la ville de Pointe-Noire le 10/12/20, conformément à la législation en vigueur

Pour avis.

Maître Rodez Aubin ILIMBI

Conseil Juridique et Fiscal - Agrément CEMAC n°CF129

Membre de l'Association des Experts Fiscaux Agréés du Congo.



DISPARITION

Le notaire Marcel Roger Gnali Gomes est décédé à Paris

Né vers 1931 à Libreville, au Gabon, président honoraire de la Chambre des notaires du Congo, Me Marcel Roger Gnali Gomes est décédé le 30 janvier 2023 à Paris (France).

Après la promulgation de la loi n°017/89 du 29 septembre 1989, portant institution de la fonction de notariat au Congo, M^e Roger Marcel Gnali Gomes, alors greffier en chef, démissionne de ses fonctions et claque la porte de la Fonction publique pour le métier du notariat. La même année, il est élu président de la Chambre des notaires du Congo. Homme de terrain par excellence, il ouvre son cabinet dans le bâtiment de l'immeuble de la Caisse nationale de sécurité sociale (CNSS), au centre-ville de Brazzaville.

Suite aux guerres fratricides qu'a connues le pays, en 1997 Me Gnali Gomes quitte la capitale politique pour Pointe-Noire. Et s'installe à l'immeuble Tour-Mayombe, au centre-ville.

Homme ayant le cœur sur la main, Me Marcel Roger Gnali Gomes figure parmi les premiers notaires congolais.

Rassembleur et doué d'une expérience inestimable, il a formé plusieurs jeunes devenus aujourd'hui notaires. Maîtres Anicet Macaya Balou, Sandra Célia M'Batchi-Dhelo Boubag, Yvon Gomes, Ido Poaty, la liste est loin d'être exhaustive, sont parmi ses émules.

Au plan associatif, le notaire disparu, sportif-né, a été président de la Fédération congolaise de football et président actif d'Etoile du Congo, section football. Il a également assumé les fonctions de vice-président de l'Union internationale du notariat (UIN). Il laisse une veuve et plusieurs enfants.

Son enterrement, dont le lieu reste à déterminer, aura lieu le 17 février 2023.

Adieu Maître! Que ton âme repose en paix!

Equateur Denis NGUMBI
sur les notes de Bernard Passi

Romain ONGOUAGNON NGAYIKOU

*Membre du Conseil de Barreau
de Pointe-Noire*

CABINET D'AVOCATS

Romain ONGOUAGNON NGAYIKOU

E-mail : rongouagnon@Yahoo.fr

Tel 00242 05 558 72 44 POINTE-NOIRE

REPUBLIQUE DU CONGO

N/Réf. : P1/A082/01/23/ONR

V/Réf. :

Affaire : BITSINDOU Samien
C/ SITOU KOUANGA Etienne

Pointe-Noire, le 06 février 2023

PUBLICITE EN VUE DE LA VENTE IMMOBILIERE

Maître Romain ONGOUAGNON NGAYIKOU, Avocat à la Cour au Barreau de Pointe-Noire, informe le public qu'une audience d'adjudication se tiendra suivant extrait du cahier de charge ainsi publié :

Créancier poursuivant :

Monsieur BITSINDOU Samien, Congolais, né le 29 avril 1979 à Brazzaville, domicilié au quartier SIAFOUMOU, Loandjili, arrêt Les Manguiers, Ingénieur en exploitation, Agent Total Energies E.P Congo ; Ayant pour Conseil, Maître Romain ONGOUAGNON NGAYIKOU, Avocat, cabinet sis Avenue Jean Felix TCHICAYA, Rue BETE KOUMBA, Château d'eau, arrêt BOUETE, arrondissement n°1 Emery Patrice LUMUMBA à Pointe-Noire ;

Débiteur saisi :

Monsieur SITOU KOUANGA Etienne, demeurant à Pointe-Noire au quartier Loandjili, parcelle non numérotée et rue dénommée, derrière le CEG MOE POATY ;

Identification du bien en vente

Une parcelle de terrain clôturée Cadastree n°06, Superficie: 500m² Bloc 191, section AL, sise sur une rue non dénommée et non numérotée au quartier Loandjili, derrière le CEG MOE POATY ;

Mise à prix : 15.318.000F CFA

Lieu : Tribunal de Grande Instance de Pointe-Noire, Centre-ville, en face du Consulat General de France

Date : 04 mars 2023

Heure : 8H30

Pour publicité
Maître Romain ONGOUAGNON NGAYIKOU
Avocat à la Cour

CABINET SIS AVENUE JEAN FELIX TCHIKAYA, RUE BETE KOUMBA, CHATEAU D'EAU, LA BASE, ARRET BOUETA, ARR. N 1 E.P. LUMUMBA

MINISTERE DES FINANCES, ET DU BUDGET
DIRECTION GENERALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT, DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPÔTS ET DES DOMAINES DU KOUILOU
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE FONCIERE DE POINTE-NOIRE CITE

ANNONCE LEGALE

N°01/2023/MEF/DGID/DEFFD/DDIK/BCHPF-PN.CENTRE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière de Pointe-Noire Cité, une procédure d'immatriculation, en vue de l'établissement des titres fonciers, est en cours. Cette procédure concerne les immeubles et requérants suivants :

N°	N° DE REQUISITION	REFERENCES CADASTRALES	QUARTIER	ARR./DPT	REQUERANTS
1	30.323 du 25/08/2022	Plle(s) 02 Bloc 50 Section CD Superficie 900,00 m ²	SOCOPIRISE	Arr 01	Mr. ESSEMBOLO Hermanne
2	24.435 du 16/12/2014	Plle(s) 09 Bloc 100 Section BXA Superficie 500,00 m ²	LA BASE	Arr 01	Mr. DOUNIAMA OKANA
3	30.344 du 07/09/2022	Plle(s) 11 Bloc 22 ter Section BS (File Mandou) Superficie 322,50m ²	TCHIMBAMBA	Arr 01	Mr. PANDI NGONDO Eloïck Bleveneck Cherick
4	28.944 du 27/02/2020	Plle(s) 07 bis et 10 bis Bloc 31 Section J Superficie 400,00 m ²	Nanga-village (File Tchiyobo)	Arr 06	Mr. OUALEMBOKANDA Guy Martial
5	24.370 du 26/11/2014	Plle(s) 06 Bloc 25 Section J Superficie 480,00 m ²	Côte-Matève (File Ntoundba)	Arr 06	Mr. OSSA IBARA Régis Ulrich
6	29.819 du 18/08/2021	Plle(s) 05 bis Bloc 86 Section BT Superficie 228,00 m ²	TCHIMBAMBA Vers école du 5 février (KM4)	Arr 01	Mr. DIAMOUANGANA-MOUYAMBA Nazaire Didier
7	25.346 du 27/08/2015	Plle(s) 02 Bloc / Section M Superficie 500,00 m ²	km4 (rue de Kimfikou n°8)	Arr 01	Mr. DOUNIAMA OKANA
8	28.186 du 30/11/2018	Plls(s) 03 et 05 Bloc 122 Section BXA Superficie 500,00 m ²	TCHIKOUMBI-TCHIMBAMBA	Arr 01	Mr. DOUNIAMA OKANA
9	30.076 du 11/03/2022	Plls(s) 05 bis Bloc 69 Section BH Superficie 200,00 m ²	TCHIMBAMBA AVIATION	Arr 01	Mme. NZAOU Coraline Nadine
10	29.457 du 20/11/2020	Plle(s) 997 Bloc / Section / Superficie 500,00 m ²	COTE MATEVE (File NTOUMBA)	Arr 01	Mr. SOUZA Noël
11	30.220 du 13/05/2022	Plle(s) 07 Bloc / Section / Superficie 500,00 m ²	TCHIMAGNI AVIATION	Arr 06	Mme. EKEMI née DERRE Angele
12	29.664 du 27/09/2022	Plle(s) 15 bis Bloc / Section / Superficie 219,77 m ²	DIOSSO (File Tchi-Nzo-Lwangu)	Arr 06	Mr. PAMBOU-MAKOUNDI Aimé
13	29.004 du 22/05/2020	Plle(s) / Bloc 29 Section M ² Superficie 429,25 m ²	Village des pêcheurs (file tchinimina)	SP de LOANGO	Mme. AWOUNOU Vignon Helga Sandrine
14	30.021 du 15/02/2022	Plle(s) / Bloc 18 Section A suite Superficie 500,00 m ²	Tchimbamba (File BOULOLO)	SP de LOANGO	Mme. NOMBO MAVOUNGOU Grâce Stella Louise
15	27.690 du 20/03/2018	Plle(s) 09 Bloc 55 Section BM7 Superficie 1000,00 m ²	Nkotchi-fouta (File Tchifoussou)	Arr 01	Mr. MAZONGA Kriss Exaucé Vlady
16	30.140 du 21/04/2022	Plle(s) 09 Bloc 286 Section BN Superficie 1000,00 m ²	NGOYO II (zone côtière)	Tchiamba Nzassi	Mr. NDOCKY MBALLAT Patrice
17	30.346 du 08/09/2022	Plle(s) 08 et 10 Bloc 70 bis Section BN Superficie 385,62 m ²	Mayinga (File mboma tchimbambouka)	Arr 06	Mr. MIOKO Germain
18	30.274 du 01/08/2022	Plle(s) 01 et 02 Bloc 97 Section BH Superficie 400,00 m ²	TCHIMBAMBOUKA	Arr 06	Mme. KODIA née TANDOU Aurelie Mireille
19	30.119 du 01/04/2022	Plle(s) 04 Bloc 167 Section A Superficie 4622,80 m ²	TCHIMAGNI AVIATION	Arr 06	Mr. KOUMBA TSOUMOU Guyvard David Jigrid
20	30.287 du 04/08/2022	Plle(s) 04 Bloc / Section / Superficie 1409,17 m ²	N'kotchi-fouta (File Tchifoussou)	Arr 06	Monsieur MERSIOL Pierre-Nicolas Lancelot Benoit et Madame MERSIOL née BASSOLO Nuptia Tessia
21	24.731 du 24/02/2015	Plle(s) 01 à 10 Bloc 129 Section BM5ème tr Superficie 400,00 m ²	TCHIAMBAMBA-NZASSI (File Tchitenda)	Tchiamba Nzassi	Mr. NGAPIO Vincent
22	30.247 du 11/07/2022	Plle(s) / Bloc 174 Section BL Superficie 355,00 m ²	MVASSA	Tchiamba Nzassi	Mr. NGAPIO Vincent
23	29.783 du 30/07/2021	Plle(s) 08 Bloc 174 Section BL Superficie 355,00 m ²	NGOYO	Arr 06	Mme. MBAKI Michelle
24	29.836 du 27/08/2021	Plle(s) 11 Bloc 20 Section BNB Superficie 400,00 m ²	NGOYO	Arr 06	Mr. TEKELE Cyrille
25	26.534 du 31/10/2016	Plle(s) 08 Bloc 35 Section BJ Superficie 300,00 m ²	MPAKA	Arr 06	Mr. NKOUNKOU Chérubin Fortuné
26	29.529 du 06/01/2021	Plle(s) 20 Bloc 45 Section: BG Superficie 264,53 m ²	MPAKA (vers école J.Denis Tchimbakala)	Arr 06	Mr. BASSILOUA NTONDO Daryl
27	30.353 du 09/09/2022	Plle(s) 20 Bloc 11 Section J Superficie 400,00 m ²	KM4	Arr 06	Mme. MAPOUATA Amandine Charlene Cynthia
28	30.211 du 02/06/2022	Plle(s) 06 Bloc / Section / Superficie 4000,00 m ²	LIAMBOU	Arr 01	Mr. OKYEMBA Wilfrid Gabriel
29	29.660 du 27/04/2021	Plle(s) 1 à 10 Bloc 52 Ter Section: BP Superficie 207,46 m ²	warf	SP de LOANGO	Mme. TSAMOUKOUNOU MPOLO Lydie Pirene
30	29.752 du 13/07/2021	Plle(s) 05 bis Bloc / Section / Sup. 273.205,14 m ²	Village Tchibo Laris (File Mankooosso)	Arr 01	Mr. BABELLET WASSA Gradias Cléandre
31	30.429 du 04/11/2022	Plle(s) / Bloc / Section /		SP de LOANGO	Mr. NANGOUE Gualbert

Au-delà d'un délai de deux (2) mois, à compter de ce jour, aucune opposition ou déclaration à l'immatriculation ne sera plus recevable (Art. 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000, portant Régime de la Propriété Foncière).

Le chef de bureau,
Yvon Faustin Magloire Okemba



Fait à Pointe-Noire, le 19 janvier 2023

VIENT DE PARAÎTRE

“La déconcentration administrative au Congo-Brazzaville” de Paul Nicolas Gomes Olamba

Doyen honoraire de la Faculté de Droit de l'Université Marien-Ngouabi de Brazzaville, ancien professeur invité en DESS à l'université de Kinshasa et Notre-Dame du Kasaï, en République Démocratique du Congo, membre du Conseil d'administration de l'Institut euro-africain de droit économique, Paul Nicolas Gomes Olamba vient de publier aux Editions L'Harmattan (Paris, France): “La déconcentration administrative au Congo-Brazzaville”. Un livre dont la préface porte la signature du Dr Joseph Jehl, dans lequel l'auteur décrit avec précision la combinaison actuelle de la déconcentration et de la décentralisation, trace des pistes pour des possibles améliorations et fixe des outils pour demain.

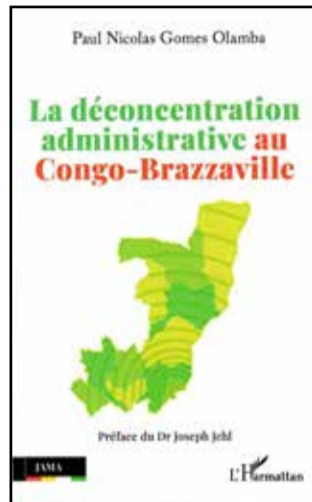
Disponible dans les librairies (Fnac et Les Manguiers des Dépêches de Brazzaville), le nouvel ouvrage de Paul Nicolas Gomes Olamba compte 220 pages. Il est structuré en trois parties: l'organisation administrative territoriale au lendemain de l'indépendance du Congo; les modalités d'organisation de l'administration déconcentrée; et les enjeux de la déconcentration. Son préfacier, le Dr Joseph Jehl, relève que si les notions de déconcentration et de décentralisation sont clairement connues et parfois présentées comme opposées, leur pratique l'est moins, et moins encore leur utilisation pertinente. L'ouvrage de Gomes Olamba, précise-t-il, présente l'avantage de combiner une solide présentation des concepts et une description de la pratique qui est celle de la République du Congo. Il détaille la façon dont se déploie la déconcentration au Congo. “Au final, déconcentration et décentralisation doivent être maniées ensemble. Faut-il renforcer la déconcentration ou la rendre meilleure? En tout cas, pour l'auteur: ne plus faire des services déconcentrés les exécutants mais les opérateurs des politiques publiques”, ajoute le Dr Jehl.

Dans cet ouvrage, il ressort aussi qu'en République du Congo, l'organisation administrative territoriale est structurée suivant deux principes cardinaux que sont la déconcentration et décentralisation. Cette organisation territoriale, politique et administrative a connu diverses étapes depuis l'indépendance jusqu'à ce jour. L'ouvrage montre à travers l'évolution historique de cette organisation que la déconcentration a toujours constitué le principe de droit commun de l'organisation administrative de la République du Congo. La déconcentration, écrit l'auteur, est un processus d'aménagement de l'Etat unitaire qui consiste à implanter dans des circonscriptions locales administratives des autorités représentant l'Etat, qui n'ont pas de personnalité juridique. Elles sont soumises au contrôle hiérarchique de l'Etat qui détient à leur égard le pouvoir disciplinaire qui se manifeste par la sanction (supervision ou révocation) et d'un pouvoir d'approbation, d'annulation ou de substitution sur leurs actes. Lorsque l'Etat décentralise, il reconnaît l'existence d'intérêts locaux, d'une sphère de compétence propre à des organes élus, donc indépendants des autorités



Paul Nicolas Gomes Olamba

étatiques. Lorsqu'il déconcentre, il confie davantage de pouvoirs à des agents agissant en son nom, hiérarchiquement inférieurs, mais géographiquement mieux placés. Ils sont soumis à l'autorité de l'Etat et ne disposent d'aucune autonomie. Ce sont deux notions juridiquement différentes, qui vont souvent de pair. Elles ont pour objectif commun de chercher le transfert des pouvoirs de l'Etat vers les autorités locales”. L'auteur recommande la lecture de cet ouvrage, parce que pense-t-il, il permet de regarder sur le plan administratif l'histoire “de notre administration, de notre pays, les différentes évolutions qu'il y a eu sur le plan administratif en République du Congo. Ensuite, cet ouvrage peut permettre aux étudiants qui sont en train de faire des thèses en matière de droit administratif, notamment sur le droit de la décentralisation ou le droit des collectivités locales, de se procurer beaucoup d'éléments là-dedans. Il est aussi destiné à toutes les personnes qui sont dans l'administration,



La couverture du livre

surtout territoriale, aux conseillers locaux, préfets, aux autorités déconcentrées...”. Pour son travail, l'auteur s'est appuyé sur deux hommes politiques français de l'époque, pères de la décentralisation. Pour Gaston Defferre (homme politique et résistant français, de 1910 à 1986), la déconcentration, c'est le corollaire de la décentralisation. Un autre homme politique français et juriste (1791 à 1873), Odilon Barrot, traduit l'image de la déconcentration du même marteau qui frappe, mais on en a raccourci le manche. Paul Nicolas Gomes Olamba est auteur de deux ouvrages: “Décentralisation, démocratie et développement local au Congo-Brazzaville” (Editions L'Harmattan, en 2013), et “Droit institutionnel du Congo-Brazzaville”, paru aux mêmes éditions, en 2019, et dans lequel il fait une analyse sur toutes les institutions et fait des suggestions.

A.P.M

SOUVENIR

Homme aux multiples facettes, Laurent Botseke aurait eu 77 ans aujourd'hui

Journaliste, écrivain, enseignant et musicien, Laurent Botseke était un homme aux multiples facettes. Né le 2 janvier 1946 à Mossaka (Préfecture de la Cuvette), il a quitté la terre des hommes le samedi 4 janvier 2020. Et aurait eu 77 ans aujourd'hui.

Hormis ses activités professionnelles, celui que l'on surnommait “Vieux Tsekus” a été un talentueux musicien. Il est, en effet, entré dans le cercle des adeptes de Mozart par le biais de la chorale “Les Piroguiers” de la Basilique Sainte-Anne du Congo à Poto-Poto (arrondissement 3 de Brazzaville). Alors qu'il était encore à l'école primaire, précisément en classe de CM1. C'est avec ce groupe qu'il s'est rendu pendant la fête de Noël 1959 en France pour l'enregistrement de l'une de ses œuvres.



Recruté dans la Police nationale au milieu des années 60, avant d'être détecté par le célèbre journaliste Henri Pangui pour son talent en langue lingala, Botseke a commencé à prêter ses services à Radio-Congo et à la Télévision nationale, comme collaborateur extérieur pour la présentation des journaux parlés et la lecture des communiqués en langue nationale lingala au début des années 70. Après, il obtient une bourse des Forces armées congolaises pour une formation en journalisme en Chine. A son retour, il est détaché définitivement à la radio.

Membre du Parti congolais du travail (PCT), Botseke bénéficie d'une bourse culturelle en Roumanie, renforcée par une immersion de presse en Bulgarie. Il écrit une brochure en lingala intitulée: “Mibékoma mpe koloba lingala”. Il a été aussi chargé de cours de lingala au département des Sciences et techniques de la communication (STC) de l'ancienne Faculté des lettres et des sciences humaines de l'Université Marien Nguabi.

Avec le journaliste et artiste-musicien Claude Alain Yakité “Les Senchasse”, ils mettent sur pied un orchestre de Radio Congo. Malheureusement, l'expérience ne dure que le temps d'une rose. Laurent intègre le groupe musical de l'Armée populaire nationale “Les Guérilleros”. La chanson “Mwasi ya bar” le rend célèbre. Dans la foulée, il largue deux tubes de haute facture: “Mobali yoka mwasi” et “Cimetièrè ya mabala”. Quelques années plus tard, il intègre, en 1974, l'orchestre international populaire SBB, aux côtés de Mienandi Michou, Auguste Fall, Jean Saïdou, Athanase Nkaya, dit “Mathos Mwana-Mukamba”.

Son arrivée au sein de cet ensemble musical modifie de fond en comble son répertoire et son rythme: il y introduit notamment la chanson engagée dite “Politique” dans la vie quotidienne. En témoignent les œuvres comme “Tribalisme”, “Deuxième congrès ordinaire ya PCT”, “Constitution”, “Pouvoir populaire” (des compositions de Botseke), “Congo moyi ebimi”, “Toyokana” (Michou), “ACAP” (Claude Alain), “Radicalisation”, “URFC” (Auguste Fall), “ARC” (Loumandé José Bados), “31 juillet”, “Tolanda nzela” (Houla Bruno), et “UJSC” (Nkaya Mathos).

SBB a beaucoup contribué à la vulgarisation de la doctrine du Marxisme Léninisme et à l'épanouissement de la jeunesse congolaise dans les années 70 à 80. En 2003, Laurent Botseke, malade, le couple présidentiel l'envoie en France pour se soigner. Admis à la retraite depuis 2013, il est rappelé à Dieu le 4 janvier 2020, des suites d'une crise cardiaque, dans la voiture qui le conduisait au mariage de l'un de ses fils venu de France. Son corps repose au cimetière du centre-ville de Brazzaville.

Equateur Denis NGUIMBI

Texte tiré de l'ouvrage en chantier “Mon amour pour le SBB”

GRAND PRIX MARTIAL SINDA DE LA POESIE FRANCOGRAPHE

Cinq poètes congolais sélectionnés, pour l'édition 2023

Le Festival parisien du Printemps des poètes des Afriques et d'ailleurs commémorera, en mars 2023, sa vingtième édition. Il sera remis le Grand Prix Martial Sinda de la poésie francographe 2023, du nom du premier poète de l'Afrique équatoriale française(AEF) et non moins historien congolais de renom. Le concours s'est tenu du 10 mai au 31 octobre 2022. Il était à destination des poètes résidant dans les pays du Sud et les Outre-Mers. Il avait pour thème: mémoire-histoire et résistance. Chaque poète devait envoyer un recueil d'une vingtaine de poèmes inédits. Dans l'interview qu'il nous a accordée, le poète et universitaire Thierry Sinda, président-fondateur du Printemps des Poètes des Afriques et d'Ailleurs, révèle que 35 poètes sont sélectionnés cette année, dont cinq Congolais.

*Lorsque vous avez décidé de lancer le Grand Prix Martial Sinda de la poésie francographe, vous avez demandé à votre éminent père d'adresser un message pour la 20e édition de votre festival. Pouvez-vous nous en livrer un extrait en exclusivité?

**Oui bien volontiers: «Je vous sais infiniment gré de l'insigne honneur que vous me faites en inaugurant pour la 20e édition de votre événement, un Grand Prix littéraire qui porte mon nom. J'ai la conviction que vous percevrez l'utilité d'une telle noble entreprise pour les jeunes pousses littéraires, et que cela fera école pour un travail mémoriel en direction des Nègro-africains, hommes et femmes, qui ont

courageusement marqué, à un moment donné, et valablement, l'histoire de leur région, de leur pays, de leur continent, voire du monde. Dans ce sens, l'école de la Néo-Négritude, lancée il y a déjà deux décennies par mon fils Thierry, entouré de fidèles compagnons de toutes origines, est source de débats, de mémoire, d'enrichissements et de liens coruscants pour la solide construction de l'Afrique et de sa diaspora. Je suis heureux d'en être le protecteur, depuis le décès de Jacques Rabémananjara, en 2005. Mais comme je vous l'avais souligné d'emblée, la Négritude est le combat d'un autre temps. Il faut à présent que la jeunesse négro-africaine apporte au monde sa contribu-



Martial Sinda

tion dans les innovations, les technologiques et les enjeux environnementaux du XXI^e siècle.» *Il faut à présent que la jeunesse négro-africaine apporte au monde sa contribution dans les innovations, les technologiques et les enjeux environnementaux du XXI^e siècle», dit votre père. Qu'en pensez-vous?

**Oui, c'est tout à fait juste, mais ce n'est pas incompatible avec l'action de la Néo-Négritude, qui ne s'inscrit pas à l'époque coloniale, mais dans une époque post ou néocoloniale. La culture, bien évidemment, ne peut être

le point d'attraction exclusif des jeunes de l'Afrique, de la Caraïbe et de l'Océan Indien. Il faut de l'excellence dans les disciplines les plus variées pour construire un monde qui fonctionne bien. C'est le sens du message de mon père.

*Le Grand Prix Martial Sinda a une dimension internationale. Vous avez reçu des candidatures de 17 pays ou régions, vous en avez sélectionnés 35, dans quelles catégories concourent-elles?

**En effet, 35 poètes portent d'ores et déjà le label: «sélectionné par le Grand Prix Martial Sinda de la poésie francographe 2023». Les meilleurs, de notre point de vue, ont été dispatchés dans cinq catégories dont les trois dernières seront décernées pour la première fois dans le monde de la poésie francophone: Grand Prix, Prix écolo poésie (remis en partenariat avec ERA environnement), meilleur titre, meilleur poème inaugural, meilleur poème final.

*Pouvez-vous nous donner les noms des poètes congolais sélectionnés?

**Les poètes du Congo-Brazzaville sélectionnés sont au nombre de quatre: le magistrat

Kelly Mowendabeka pour son recueil Identités (il a déjà publié dans trois anthologies); Gloire Ngoyi, qui réside à Abidjan, pour son recueil Lumière sombre (Il n'a pas encore publié); Giovanni Lompieka, alias Giovanni Las LMK pour son recueil Mugissements (il a déjà publié un recueil de poèmes); et Huppert Malanda pour son recueil Cette patrie de blessures et de rêves (Il a publié cinq livres et est lauréat de plusieurs prix, dont le Prix Léopold Sédar Senghor de Associazione Afrika Solidarietà de Milan, en 2021, pour Paroles lunaires pour ressusciter l'Aurore éd. du net, Paris). Je citerai aussi des poètes de la RDC: Innocent Mwendo pour Élégie névralgique pour une terre endeuillée (il a déjà publié deux livres) et Bernard Fariala Mulimbila pour Belle nature, Ô triste terre des hommes (a publié un recueil de poèmes); la poétesse gabonaise Naëlle Nanda pour Vers-Tiges et le Tchadien Kodjibaye Miangarakoh pour Sous le ciel pimenté et ensanglanté.

*Quels sont vos partenaires pour la dotation du Grand Prix Martial Sinda ?

**Nous avons un partenaire éditorial avec les éditions parisiennes Unicité fondées en 2010 par François Mocaër et le Festival international de poésie des Trois-Rivières au Québec fondé en 1985 par Gaston Bellemare. Le Grand Lauréat sera invité en septembre 2023 pour prendre part au festival québécois des Trois-Rivières. Etant donné la qualité des textes que nous avons reçus, côté publication, j'ai proposé à François Mocaër un ouvrage collectif, surprenant et innovant, lequel sera une première dans le monde de la poésie francophone! Je ne peux vous en dire plus... Le livre sera présenté à la Société des poètes français dirigée par Jean-Charles Dorge (qui fête ses 120 ans), à la Maison de la poésie de Paris et dans diverses associations. Notre but n'est pas de faire seulement la promotion d'un Grand Lauréat, mais aussi celle de plusieurs lauréats qui méritent d'être découverts à l'international.

Propos recueillis par Véran Carrhol YANGA

INTERVIEW

«Je ne suis pas écrivain. Je suis un semeur de mots, d'expressions ...»

Trente ouvrages publiés chez différents éditeurs, en France, au Canada et aux Etats-Unis, entre 1991 et 2023, c'est un record. Mais, malgré ce nombre d'éditions qui est très impressionnant, Serge Armand Zanzala n'est pas très connu des Congolais. Nous l'avons eu au téléphone pour en savoir un peu plus sur sa carrière littéraire.

*** La Semaine Africaine (LSA); Votre première publication date de 1990, nous sommes en 2023, quel bilan faites-vous de votre carrière littéraire?**

**** S.A.Z.:** Je ne fais pas une carrière dans l'écriture comme l'a fait mon aîné Sony Labou Tansi. Carrière littéraire, cela suppose que je consacre plus de 50% de mon temps à cette activité. Je voudrais être humble et parler d'activités littéraires.

*** LSA: Trente publications, quels sont vos thèmes de prédilection?**

**** S.A.Z.:** J'ai écrit des nouvelles, des romans sur différents thèmes, et des manuels de méthodologie ainsi que des livres sur la science politique. Mais, je dois dire que j'écris lorsque je suis choqué et scandalisé. L'écriture est pour moi un moyen d'atténuer la colère et ma révolte.

*** LSA: Pouvez-vous présenter les thèmes que vous avez abordé dans vos livres.**

**** S.A.Z.:** Je vais commencer par la littérature. Ma première publication, "Trente ans d'un dépendant", c'est... nouvelle (1991) portait sur les trente ans d'indépendance des pays francophones africains, je l'avais écrit à l'occasion d'un concours organisé en partenariat par RFI, Africa n° 1 et le ministère français de la Coopération et du développement. J'en étais le lauréat congolais. Puis, j'ai publié "Les Blancs ne sont beaux que quand ils sourient", roman, (2002), c'est une histoire d'intégration d'un jeune africain dans un pays des blancs; "Congo-Brazza, une nation et un peuple tués par ses politiciens" (2003) une chronique sur les guerres du Congo; Les «démons crachés» de l'autre république, roman (2007) qui est une caricature grossière des personnes que les Congolais accusent d'être responsables des guerres meurtrières que leur pays a connues, entre 1990 et 2000; "50 cheveux sur une tête nue", recueil de nouvelles (2012), il porte sur les cinquante ans d'indépendance des pays francophones africains en général, et le Congo, en particulier; "L'Info Roman suivi de quand la rue s'en mêle" (2017), un recueil de nouvelles qui paraît comme un micro-trottoir à travers lequel les Congolais s'expriment sur les affaires des guerres à répétition qu'ils ont connues; "You are mum! You are dad!", roman (2019), j'encourage le prince britannique Harry à se marier avec Meghan, une jeune afrodescendante américaine, alors que cette union avait soulevé un tollé dans tout le Royaume uni et à l'étranger; "La France ni marâtre ni mère patrie, recueil de nouvelles (2019), qui est une édition revue de "L'Info Roman suivi de quand la rue s'en mêle"; "Une chéchia rouge pour tonton Ouatta, un casque colonial pour le cousin Mac" (2020) je participe au débat sur le Franc CFA que les présidents français, Emmanuel Macron, et ivoirien Alassane Dramane Ouattara, avaient étouffé; "Il s'appelait Pas-

cal Mokatisi Ngambo" (2020) qui est un portrait du président Pascal Lissouba; "Kue ngo ou le Congo des origines" (2020), un recueil de nouvelles dans lequel je fais des portraits de tous les présidents qui se sont succédés la tête de notre pays, le Congo, j'y parle aussi du peuplement du Congo; "Les chiens en riant jusqu'à mourir" (2021), je caricature la jalousie et les moqueries de tous les chiens du monde qui ont vu leurs maîtres porter, eux aussi, des «muselières». C'était pendant la pandémie de la Covid 19; Dans la science politique, j'ai écrit Jean-Marie Michel Mokoko mon président (2019) pour proposer aux Congolais une nouvelle organisation du pouvoir politique; "France 2022, Marine Le Pen, présidente si et seulement si" (2021) dans lequel je redéfinis et adapte les concepts nationalisme et nation à la réalité d'aujourd'hui. Il y a enfin les volumes sur la méthodologie: comment apprendre les leçons et bien faire les devoirs d'histoire, géographie, philosophie et français; les cahiers d'études qui sont des fascicules dans lesquels il y a des plans de travail des leçons et d'autres qui apprennent aux élèves du primaire, collègue et lycée comment bien faire les devoirs dans toutes les matières littéraires. Au cours de ce mois de janvier, je viens de publier quatre ouvrages: deux recueils des mots et expressions usuels de géographie et de philosophie, et deux analyses de Le Pleurer-rire, un roman d'Henri Lopes; et Le Mariage de Figaro une comédie de Beaumarchais qui sont au programme en Terminale A au lycée.

*** LSA: Mais pourquoi vous n'organisez pas des rencontres avec la presse ou avec le monde de la culture pour faire connaître toutes vos**



Serge Armand Zanzala

publications.

**** S.A.Z.:** Si vous me permettez, je voudrais vous retourner la question. Pourquoi vous les journalistes ne vous intéressez pas à moi? C'est juste pour vous taquiner.

J'ai deux raisons: la première, je voudrais introduire dans le monde littéraire une pratique qui est courante dans le sport et la musique. Dans ces deux domaines, nous avons des agents qui animent la vie du sportif ou de l'artiste, s'occupent du matériel, des contrats... Il en devait être ainsi dans le monde littéraire ou des agents voire des agences pourquoi pas, organisent la vie d'un écrivain, interview ou rencontres avec la presse ou les libraires... Dans une de mes publications sur les réseaux sociaux j'avais même lancé la profession de délégué littéraire qui, comme le délégué médical, fait la promotion des auteurs et de leurs livres auprès des libraires et bibliothécaires. Voilà des initiatives qui peuvent créer des emplois.

Deuxième raison, j'ai dit que je suis un semeur de mots et d'expressions, de concepts, maquettes, plans de développement et projets de société. Après la publication d'un livre, je prends mon temps pour voir quelle graine, où et quand va-t-elle germer? Parfois ça prend du temps; mais elles finissent par germer

quelque part. Parfois sur des terres que je ne soupçonnais pas. Mon lectorat est un peu spécial. Ce sont surtout des universitaires, des personnes qui soutiennent des mémoires ou des thèses de doctorat qui m'appellent, me félicitent et me demandent de les aider à comprendre ou développer tel ou tel autre thème que j'ai abordé dans tel ou tel autre ouvrage.

Et, quand des critiques littéraires et professeurs d'Université comme Karel Plaiche (Ile de la Reunion), me mettent ensemble avec des grands écrivains comme Ahmadou Kourouma et Pius Ngandu dans leurs publications dans la prestigieuse revue Nouvelles Études Francophones University of Nebraska Press, ou Patrick Kabeya Mwepu de Rhodes University, Grahamstown, en Afrique du sud fait la recension de mon livre devant ses étudiants et dans une revue littéraire, cela suffit pour me rendre heureux et être fier d'entendre que mes graines ont germé quelque part. Mais, mon souhait est de les voir germer au Congo.

*** LSA: Dès le début de vos activités littéraires, vous avez gagné le prix de la meilleure nouvelle radiophonique à l'issue d'un concours organisé par RFI, Africa n° 1 et le ministère français de la Coopération et du Développement, sur les trente ans d'indépendance des pays francophones africains, et un premier prix de la Fureur de lire dans la poésie. Puis, vous en avez plus eu aucun.**

**** S.A.Z.:** Je ne cours pas derrière les prix. Je sais que ce n'est pas avec des titres comme "Les Blancs ne sont beaux que quand ils sourient" et "La France, ni marâtre ni mère patrie" que je vais m'attendre à des prix. Vous comprenez mon style.

Propos recueillis par Boris B.

INSCRIPTION DE LA RUMBA AU PATRIMOINE MONDIAL

La sensibilisation de l'opinion des deux Congo fait défaut, note Clément Ossinondé

Ancien président de l'Union des musiciens congolais (UMC), et de l'Union nationale des écrivains et artistes congolais (UNEAC), Clément Ossinondé est un homme rompu à la culture. Il a animé plusieurs émissions culturelles à Radio Congo et à Radio Liberté. Auteur de plusieurs livres de musique des deux Congo, il nous a accordé une interview dans laquelle il déplore le manque de réelle réactivité de l'opinion nationale des deux Congo, après l'inscription de la rumba au patrimoine culturel mondial.

***Doyen, depuis 2021, l'UNESCO a reconnu la Rumba comme patrimoine culturel mondial. Pouvez-vous nous faire un bref aperçu historique de ce genre musical et qui est aussi une danse?**

******La Rumba congolaise tire ses origines des traditions musicales congolaises et des rapports exogènes. Elle émerge dès les années 1930 à Brazzaville et à Léopoldville, cités coloniales voisines où s'entre-mêlent des traditions musicales de diverses communautés. En 1984, Sylvain Bemba assimile la musique congolaise à un oiseau migrateur qui partage son temps entre les Amériques et l'Afrique. Selon de nombreuses recherches dont celles d'Ortiz Fernandez (1950 et 1952-1955) et de Jahn Janheiz (1961), le terme Rumba serait cubain. Il dériverait des termes Yuka et de nkumba, la danse du nombril, en dialecte kongo. Dans sa pratique, l'homme et la femme se couplent, comme ils pouvaient aussi danser à distance dans des mouvements sensuels courts ou lents des hanches et du bassin. La femme est mise en valeur et devient le centre d'attraction.

Après avoir conquis le monde, à partir de 1932, la rumba cubaine est revenue en Afrique, portée par la musique cubaine caribéenne avec les voix des chanteurs métropolitains. Des entreprises d'édition phonographique s'installent à Léopoldville entre 1946 et 1956. Parmi elles, on citera: Olympia, Ngoma, Opika, Loninguisa, CEFA et Essengo. Plusieurs formations musicales prennent successivement leur envol et assurent l'affirmation de la Rumba congolaise comme identité artistique des deux Congo, envahissant ainsi toute l'Afrique. Les indépendances de nombreux pays africains sont célébrées au rythme et au son de la Rumba congolaise portée par les orchestres African Jazz, Bonne Espérance, OK Jazz, Victoria Brazza et les Bantous de la capitale. Actuellement, la Rumba congolaise demeure un art populaire majeur dont l'originalité ne se conteste nullement au milieu d'autres courants musicaux. Il faut rappeler que la Rumba est née à Cuba des parents Kongo. Elle va d'ailleurs connaître trois variantes dues à la proximité qui a existé entre les autres ethnies africaines comme les Yoruba du Nigeria, les Araras du Bénin qui constituaient, avec les Kongo, les grandes entités ethniques de l'Afrique qui ont débarqué à Cuba.

***Ya-t-il eu des difficultés pour inscrire la rumba congolaise au patrimoine mondial?**

******Pour atteindre cette reconnaissance internationale, la Rumba a connu des moments difficiles. Elle était soupçonnée par les autorités espagnoles comme étant un mouvement subversif des «Kongo», au point d'être interdite au cours des années 30 et 40. L'interdiction levée, on ne lui avait jamais ouvert les portes du théâtre. A partir de 1913, la rumba va connaître un franc succès aux Etats-Unis et en Europe, d'où son inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO.

***Auriez-vous un conseil à donner aux musiciens qui semblent négliger la rumba?**

******Depuis l'inscription de la rumba au patrimoine mondial, les deux Congo n'ont rien fait pour sensibiliser l'opinion nationale. Après cette reconnaissance, il fallait remercier les équipes scientifiques qui ont travaillé pour gagner ce challenge, organiser des journées de réflexion pour codifier le rythme et la vulgariser en regroupant les musiciens des deux rives. Comme rien n'est fait, les musiciens continuent à jouer différemment la danse rumba. Cela complique le travail des musicologues étrangers. C'est ça l'Afrique!

Propos recueillis par Equateur Denis NGUIMBI



PUBLICATION

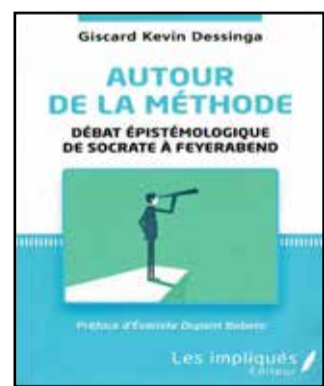
"Autour de la méthode, débat épistémologique de Socrate à Feyerabend"

C'est le nouvel ouvrage de Giscard Kevin Dessinga, publié aux Editions Les Impliqués Editeur à Paris France en 2022. Préfacé par Evariste Dupont Boboto, Pr titulaire des Universités, Université Marien Ngouabi, il compte 111 pages, et est subdivisé en trois parties dont sept chapitres.



Pour le préfacier de ce livre, "la problématique de la méthode est, à côté de celle de l'objet, l'une des préoccupations majeures des scientifiques dans la mesure où elles sont significatives pour déterminer la scientificité d'une science. Depuis l'Antiquité, plusieurs réflexions ont été faites sur la méthode... Cet ouvrage qui se présente sous forme d'un recueil de textes cohérents traitant de la méthode de manière générale, a pour spécificité le fait qu'il s'agit d'une réflexion autour d'un séminaire qui présente la méthode sous deux angles ou paradigmes différents. Dans le premier angle, la méthode est utilisée comme

voie d'accès à la vérité, tandis que dans le second angle, il y a un changement de paradigme où la science s'engage dans une sorte de "logique de la découverte" en ce qu'elle utilise des pistes ou conjectures ou encore dans un "anarchisme méthodologique". La méthode scientifique, la voie empruntée par les chercheurs pour accéder à la connaissance, peut-on lire, est l'objet de l'attention des philosophes depuis l'Antiquité. Il s'agit, dans la plupart des cas, de s'accorder sur la bonne et la plus efficace méthode scientifique qui finira par devenir une notion normative pour tous



ceux qui veulent s'adonner à cet exercice de la raison. Aujourd'hui, la crise sanitaire liée à la maladie à coronavirus, ses répercussions sociales, politiques et économiques et le grand confinement qui s'en est suivi, ainsi que la course aux vaccins ont remis sur le devant de la scène la notion de progrès en science, l'efficacité de la médecine moderne pour trouver la solution qui convient à cette crise et, en même temps, assurer ce progrès. Du reste, à partir du moment où, dans les sciences et l'épistémologie contemporaine, la méthode occupe une place de choix, dans

cet essai, nous poursuivons un double objectif: d'une part, porter à la connaissance des lecteurs les différentes solutions proposées au cours de l'histoire. Comment dès lors à partir de la prise de conscience de la faillite de nos systèmes sanitaires, politiques et économiques, bref de notre modèle de société, pouvons-nous les réformer, les refonder et les réélaborer sur de nouvelles bases pour plus d'efficacité et, disons-le, tout net, pour plus d'humanité?, s'interroge Giscard Kevin Dessinga. S'agissant de l'époque moderne et le problème de la méthode, l'auteur affirme que, "le problème de la méthode acquiert toutefois une importance capitale chez les Modernes. Le souci est de transférer directement à la philosophie les mêmes méthodes de la science (Bacon et Galilée) et de la mathématique (Descartes, Spinoza, Leibniz). De L'Empirisme logique ou le néo-

positivisme Viennois en question. Les acteurs, les ancêtres et les influences possibles, il est fait observer que "c'est dans cette suite logique que la réflexion sur la méthode scientifique connaît, dans les années entre les deux guerres, un tournant décisif. Le principal centre pour la philosophie des sciences à cette époque est l'université de Vienne... La méthode scientifique, mieux la voie empruntée par les chercheurs pour accéder à la connaissance, conclut l'auteur, "est l'objet de l'attention des philosophes et ce, depuis l'Antiquité. Il s'est agi et il s'agit, dans la plupart des cas, de trouver et de s'accorder sur la bonne et la plus efficace méthode scientifique, qui finira, par la suite, par devenir une notion normative pour tous ceux qui veulent se donner et s'adonner à cet exercice de la raison".

Alain-Patrick MASSAMBA

CHAN 2023

C'est l'année du Sénégal !

Le Sénégal a remporté pour la première fois de son histoire, samedi 4 février dernier, le CHAN (Championnat d'Afrique des nations). Une année après avoir remporté la Coupe d'Afrique des nations. C'est la première nation à gagner deux titres, CAN et CHAN, d'affilée. C'est la saison du Sénégal, dirait-on après ce doublé.

Le Sénégal est vainqueur du CHAN 2023 en battant l'Algérie, pays hôte de la compétition, au terme de séance des tirs au but (5 tirs réussis contre 4), après un score de 0-0 au terme du temps réglementaire et de la prolongation. Il a gagné au mental sur un terrain hostile.

C'est une grosse performance que le Sénégal a réalisée. D'ailleurs, le pays participera aux CAN des U-17 et U-20 cette année 2023. Le pays est représenté dans toutes les catégories du sport-roi. Cela arrive très rarement en Afrique.

Cela dit, cette victoire n'est pas le fruit du hasard. Le Sénégal récolte ce qu'il a semé quelques années plus tôt. En effet, cette performance n'aurait pas été réalisée sans la formation à la base. Plusieurs footballeurs



La CAF a remis aux Lions un chèque sans précédent: 1,2 milliard de FCFA

présents en Algérie sont issus des académies sénégalaises de football. Comme avant eux les Sadio Mané, Ismaïla Sarr, Pape Matar Sarr, Gana Gueye pour ne citer que ces derniers, qui font le bonheur des maints clubs européens. Une voie à suivre, si le football congolais, par exemple, veut se donner les chances de disputer régulièrement la Coupe d'Afrique des nations, ou de prendre part un jour à la Coupe du monde.

Une organisation réussie Le pays hôte n'a pas remporté le CHAN. Les Algériens

peuvent nourrir des regrets, mais, ils ont un motif de satisfaction : l'organisation presque sans faille de la compétition dont les Algériens peuvent être fiers. Le président de la CAF, Patrice Motsépé a dit avec assurance que le CHAN d'Algérie est le meilleur de tous les temps : stades, transports, hôtels, qualité du foot, etc., il a qualifié l'organisation de la 7e édition du CHAN de réussite.

Des équipes se sont distinguées. Outre le Sénégal et l'Algérie, des pays comme Madagascar et Niger ont été

les révélations du tournoi. Parmi les déceptions, on peut citer la RDC, double vainqueur de l'épreuve éliminée dès le premier tour, le Mali, finaliste en 2021.

Toutefois, on ne peut passer sous silence la tache noire de cette compétition, à savoir l'absence du Maroc, vainqueur des deux dernières éditions du CHAN, en raison de ses difficiles relations avec l'Algérie.

Jean ZENGABIO

FOOTBALL

La demi-couronne de l'AS Otohô

L'AS Otohô a dominé la phase aller du Championnat national d'élite. Avec le match nul (1-1) imposé aux Diabes-Noirs lors du dernier match remis de la mi-saison, le champion en titre compte huit points d'avance sur son adversaire du jour, qui est aussi son poursuivant immédiat. Son leadership est incontestable.



AS Otohô

Dure a été pourtant l'élimination précoce de l'AS Otohô de l'aventure africaine et son début de saison cahin-caha. Mais avait-elle sonné pour autant son glas au championnat de Ligue 1 ? Un pas vite franchi par les observateurs qui, les uns et les autres ont tapé à côté. Ils n'ont pas compté sur sa capacité de récupérer et de nuire aux clubs les plus ambitieux. Pour caracoler seule en tête du classement. Cette position fera d'elle désormais une cible de choix pour tous ses concurrents.

Au sortir de la phase aller qui a connu son épilogue dimanche 5 février dernier, l'AS Otohô s'est hissée avec une marge de sécurité de huit points. Elle totalise en effet 31 points. Pour 10 victoires, 2 nuls et une défaite. Son attaque est, de loin, la plus en vue en ayant inscrit 21 buts. A huit longueurs arrivent les Diabes-Noirs, engrangeant 24 points, 6 victoires, 5 nuls et 1 défaite. Leur attaque est créditée de 13 buts.

La troisième place échoit à l'AS BNG qui propose 23 points. Au bas du tableau, on retrouve FC Nathalys, lanterne rouge (7 points), derrière CARA (10 points), douzième, et l'AS Cheminots (10 points), treizième.

La Ligue 1 fera son retour à une date non encore indiquée. Entre-temps, les Diabes-Noirs disputeront trois matchs de la phase aller de la phase de groupe de la Coupe de la Confédération. Le 12 février, ils en découdront avec Rivers United du Nigeria, le 19 février, un déplacement à Kinshasa où ils seront reçus par DCMP, enfin, le 26 février, ils en découdront avec ASEC d'Abidjan.

Jean ZENGABIO

HANDBALL FEMININ CONGOLAIS

Objectif: la finale en 2024

Pour la prochaine Coupe d'Afrique des nations féminine, qui se déroulera en décembre 2024 au Cap Vert, la Fédération congolaise de handball espère voir les Diabes-Rouges disputer la finale. Et compte sur Youness Tatby, leur sélectionneur franco-marocain, devenu un entraîneur respecté et très convoité en Afrique. Le Franco-marocain a prolongé son contrat pour deux années supplémentaires à la tête de l'équipe nationale féminine du Congo.

La reconduction de Youness Tatby a été officialisée mercredi 1er février dernier au cours d'une conférence de presse. Son pari n'est pas simple. Pourtant, il a accepté de poursuivre sa mission et de conduire les Diabes-Rouges dames à la CAN-Cap Vert 2024, avec l'objectif ferme d'atteindre enfin la finale.

Quand Youness Tatby a pris les rênes des Diabes-Rouges dames il y a deux ans, le handball féminin congolais ne faisait plus peur sur le continent. Il savait qu'il partait presque de zéro... Avec lui, les Diabes-Rouges ont pointé au quatrième rang en 2021 au Cameroun et participé au Championnat du monde en Espagne où, l'équipe nationale a franchi le tour principal. Une première pour le Congo ! Puis les Diabes-Rouges ont glané la troisième place (médaillon de bronze) en 2023 au Sénégal et une deuxième qualification d'affilée pour le Mondial qui aura lieu en décembre 2023.

«Maintenant, la mission est



Youness Tatby a renouvelé son contrat à la tête des Diabes-Rouges dames

de passer les demi-finales», a déclaré celui qui, avec ses joueuses et son staff technique et médical, a replacé les Diabes-Rouges dames dans le carré d'as du handball féminin continental. Pour relever ce défi, Youness Tatby a demandé le soutien et l'accompagnement de tous ceux qui gravitent autour du handball congolais. «Il y a encore un gros travail à accomplir, et on doit s'y atteler doucement, mais en exécutant à la

lettre le programme de préparation. On va dégager un noyau de joueuses locales. On a aussi remarqué qu'il y avait pas mal de nouvelles binationales à incorporer dans le groupe actuel. On a élaboré un plan d'action biennal, on doit essayer de s'y tenir», a-t-il déclaré.

Pour cette année 2023, le programme de travail comporte trois stages de préparation, dont le premier se tiendra du 27 février au 5 mars 2023 à Casablanca

au Maroc. Il y aura ensuite la participation à un tournoi international en Egypte, sur invitation de la fédération de ce pays et un stage en Angola. Enfin, avant le Championnat du monde, une mise au vert est prévue en Croatie ou en Turquie.

Les résultats de l'équipe nationale féminine sont flatteurs et mérités. Mais ils ne sauraient masquer l'inquiétante situation paradoxale dans laquelle se trouve le handball congolais. Car si les Diabes-Rouges dames se portent bien, on ne saurait en dire autant des clubs et des championnats locaux. Le président de la FECOHAND, l'a avoué et en est conscient. Des pistes de réflexion existent, a affirmé Ayessa Ndinga Yengui. «La Fédération a une politique. Nous devrions concentrer aussi notre attention sur les clubs et la formation, mais nous disposons de peu de ressources». D'où son appel au Gouvernement et aux sponsors susceptibles d'apporter des moyens à la Fédération...

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

Mobilisation autour des Diabes-Noirs

Les Diabes-Noirs de Brazzaville disputeront dimanche 12 février 2023 leur premier match de la phase dve groupes de la Coupe de la Confédération. Ils en découdront avec les Nigériens de Rivers United. Pour les encourager les "Jaune et noir", le Premier ministre Anatole Collinet Makosso, leur a offert une enveloppe spéciale de 10 millions de francs CFA.

Le Vice-amiral Jean-Dominique Okemba apporte lui aussi son soutien aux Diabes Noirs, avec une contribution de 5 millions de FCFA.

PORTRAIT

Christopher Ibayi : sociétaire et buteur utile de Rouen !

Ancien avant-centre international de football et buteur en son temps (dans les années 80 et 90), Edmond Ibayi a transmis le virus à Christopher, son fils. Pour le bonheur de ses clubs successifs en France où la famille s'est installée depuis des lustres.

Christopher Ibayi dit "Chris" (27 ans) est un footballeur franco-congolais, «buteur redoutable et utile, un attaquant qui sait rapidement s'adapter à ce que le jeu demande, et qui travaille pour avoir la palette la plus élargie possible», confie son coach. Footballeur de qualité et au poste d'avant-centre dans FC Rouen, un club de Nationale 2 (4e division française). Le fils d'Edmond a débuté le foot à l'âge de 4 ans à l'AS Porto Vecchio où il a passé une saison, puis il a opté pour la JS Bonifacio où il a fait toutes les catégories Jeunes jusqu'au U-13.

A 12 ans, Christopher a intégré le pôle espoir football d'Ajaccio et signé dans la foulée au Sporting club de Bastia. Il a intégré le centre de formation deux ans plus tard où il a fait toutes les catégories jusqu'à la CFA 2 (National 3 aujourd'hui). Dans cet élan, Christopher Ibayi a signé au Tours FC (National 3). Par la suite, il a fait deux saisons à l'US Granville (National 2), puis a atterri au Tressillac FC (National 2).

En août 2021, il s'engage avec le FC Rouen 1899, en National 2. Ces statistiques son bons: 14 matches joués et 11 buts marqués. Il est 4e du classement des buteurs du groupe A de N2. Actuellement, il est le meilleur buteur de son équipe comme la saison dernière avec Versailles où il est allé jusqu'en demi-final de la Coupe de France éliminer par Nice. Avec son club, il espère continuer à gravir les sommets, et souhaite le faire monter en National 1. "Mon rêve est d'atteindre le plus haut niveau, et faire partie des Diabes-Rouges, l'équipe nationale du Congo, serait une grande fierté, jouer une CAN, je vous laisse deviner. Le Congo représente mon équipe de coeur, c'est l'équipe préférée de mon père et de ma famille", clame-t-il.

Heureux des performances de son fils, son père Edmond Ibayi brûle d'envie de "le voir porter le maillot du Congo", comme ce fut son cas par le passé. Il se dit prêt et engagé à faciliter le contact entre son fils et les autorités sportives congolaises. L'équipe nationale congolaise en a peut-être besoin pour ses futures campagnes.

Contact whatsapp: 0615349304 / e-mail: edmond.ibayi@mairiedebonifacio.com

Alain-Patrick MASSAMBA

**DEMI-PARCELLE
A VENDRE**

**A Kombé
(arrondissement 8 - Madibou),
après l'église catholique.**

**Tél: 06 460 35 30
06 577 43 04**

IN MEMORIAM

28 Janvier 2022-28 Janvier 2023

Voilà une année que nous quitte-
ait OMBANDZA MENGA Mathieu. A
l'occasion de ce douloureux anni-
versaire, nous prions ceux qui l'ont
connu et estimé d'avoir une pensée
pieuse pour lui.

Vieux Cognac, tu continueras à vivre
dans le cœur de tes enfants et pe-
tits-enfants.

Repose en paix !



NECROLOGIE

La famille MFOUKOU à la profon-
de douleur d'annoncer aux pa-
rents, ami et connaissance et con-
naissance le décès de M. Casimir
MFOUKOU-NGOUAKA, survenu
le mercredi 25 janvier 2023 en
France. La dépouille sera rapa-
triée le 9 février 2023 par un vol
d'Air France.

Le deuil se tient au n°27 de la rue MA-
KOTIPOKO, à Mougali-Brazzaville.



IN MEMORIAM

1^{er} Février 2016-1^{er} Février 2023

Sept ans déjà que l'Eternel a rap-
pelé à Lui notre épouse, nièce et
fille OMBANDZA, née Arlette Ca-
role OKOUO.

Tes souvenirs restent inoublia-
bles et que tous ceux qui t'ont
connu aient une pensée pieuse
en ta mémoire.

Repose en paix Maman C.A.



**AVIS DE VACANCE
DE POSTE**

Dans la perspective de la fin du contrat de l'actuel directeur de SUECO, et en application des Statuts et Règlement Intérieur du Centre de Formation et d'Information SUECO (CFI-SUECO), le président du Conseil d'Administration porte à l'attention du public la vacance du poste de Directeur du CFI-SUECO, à compter du 1^{er} mai 2023.

I. ATTRIBUTIONS

Sous l'autorité du Conseil d'Administration, le Directeur est le responsable de l'administration du Centre. A ce titre, il est chargé de :

- Coordonner les activités de SUECO ;
- Assurer la gestion administrative, financière, matérielle et du personnel ;
- Préparer le programme d'activités et le budget annuels ;
- Assurer l'exécution du programme d'activités et du budget annuels ;
- Présenter le rapport d'activités au Conseil d'Administration ;
- Elaborer les comptes annuels ;
- Représenter le Centre dans les rapports avec l'Etat, les Partenaires au développement et les tiers.

II. PROFIL EXIGE

Le (la) candidat(e) doit être de nationalité congolaise et âgé(e) de 45 ans au minimum, à la date du 1^{er} janvier 2023. Il (elle) doit en outre avoir :

- Un diplôme d'études supérieures, BAC + 3 ou équivalent, en économie, en finances, en comptabilité, en droit ou en gestion des entreprises ;
- Une expérience professionnelle d'au-moins 05 ans dans la gestion des ressources humaines ou des organisations, dont 3 ans au moins à un poste d'encadrement ;
- La maîtrise de l'outil informatique avec pratique de l'Internet.

N.B : Une formation complémentaire en management des organisations serait un atout.

III. COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les pièces ci-après :

- Une demande manuscrite ;
- Une lettre de motivation adressée à Monsieur le

Président du Conseil d'Administration de SUECO ;

- Un curriculum vitae détaillé assorti d'une photo d'identité ;
- Une copie légalisée des diplômes et attestations de travail ;
- Une copie légalisée de l'acte de naissance ;
- Un certificat de nationalité ;
- Un casier judiciaire ;
- Un certificat médical ;
- Une lettre de soutien, consignée par le Pasteur responsable et l'Administrateur d'une paroisse de l'Eglise Evangélique du Congo relative à la bonne moralité et le bon témoignage du (de la) candidat (e)

IV-CONDITIONS DE REMUNERATION :

La rémunération à appliquer est celle consignée dans l'Accord d'Etablissement des Agents du CFI-SUECO.

V-DUREE ET EXECUTION DE LA MISSION

- La durée de la mission est de quatre (4) ans.
- La mission se déroulera concomitamment à Pointe-Noire, Brazzaville, Dolisie, Madingou et Mayoko.
- Le candidat aura, éventuellement, à faire des déplacements vers d'autres localités ou à l'extérieur du territoire national.

VI-ADRESSE DE DEPOT DE CANDIDATURES

• Les dossiers de candidatures devront parvenir, sous pli fermé, au siège de SUECO, sis 160, Avenue Fayette TCHITEMBO, au centre-ville, à Pointe-Noire, au plus tard, le 1^{er} mars 2023, à 16 heures précises, avec la mention suivante :

A MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU CFI-SUECO
AVIS DE VACANCE DU POSTE DE DIRECTEUR
DE SUECO,
B.P. : 667, POINTE-NOIRE - REPUBLIQUE
DU CONGO

*Les candidatures reçues après la date limite indiquée ou à une adresse autre que celle mentionnée ci-dessus, seront déclarées irrecevables.

*Pour tout renseignement complémentaire, les candidat (es) éventuels pourront adresser leur demande d'information par courrier à l'adresse suivante : «suecoec@yahoo.fr».

Fait à Pointe-Noire, le 30 janvier 2023.

Le Président du Conseil d'Administration,
Sylvain LOUDI

NÉCROLOGIE



M. Daniel MATINGOU et famille ont la profonde douleur d'informer parents, amis et connaissances du décès de son épouse **Mme Matingou Antoinette née BAZEBIDIA**, ancienne directrice des Impôts. Décès survenu ce vendredi 3 février 2023 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis quartier ancienne Cité Air Afrique. Le programme du déroulement des obsèques sera communiqué ultérieurement.

Les MUCODEC et Vous.

COMMUNIQUE AGO 2023

La Fédération des MUCODEC informe ses aimables sociétaires de la tenue des Assemblées Générales Ordinaires des Caisses Locales MUCODEC de l'ensemble du réseau, du 13 février au 1^{er} mars 2023.

A cet effet, les Sociétaires sont invités à retirer dès à présent leurs convocations dans leurs caisses locales respectives. Toutefois, en raison du nombre limité de places, seuls les premiers sociétaires à les retirer auront accès à la salle de session.

Ci-dessous le programme des AGO de toutes les caisses locales du réseau MUCODEC :

Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu	Caisse MUCODEC	Date	Heure	Lieu
CCF	13 février 2023	14 heures	Fédération des MUCODEC	Madingou	17 février 2023	14 heures	Salle du Conseil Départ.
Djambala	13 février 2023	14 heures	Maison de la femme	Kinkala	18 février 2023	10 heures	Salle du Conseil Départ.
Mvoumvou	13 février 2023	14 heures	Direction régionale PNR	Owando	18 février 2023	14 heures	Salle de l'ENI
Mouana-nto	13 février 2023	14 heures	Salle polyvalente de Saris	Mouyondzi	18 février 2023	14 heures	Maison Commune
Makélékélé	14 février 2023	14 heures	Fédération des MUCODEC	Talangaï	20 février 2023	14 heures	Fédération des MUCODEC
Gamboma	14 février 2023	14 heures	Bar Maison blanche	Makoua	20 février 2023	14 heures	Salle du Cercle Culturel
Grand - marché	14 février 2023	14 heures	Direction régionale PNR	Fond Tié-tié	20 février 2023	14 heures	Direction régionale PNR
Nkayi	14 février 2023	14 heures	Salle polyvalente de Saris	Ouenzé	21 février 2023	14 heures	Fédération des MUCODEC
Plateau des 15 ans	15 février 2023	14 heures	Fédération des MUCODEC	Ngombé	21 février 2023	18 heures	Siège du Comité du village
Oyo	15 février 2023	14 heures	Salle de la CRF	Tchimbamba	21 février 2023	14 heures	Direction régionale PNR
Tié-tié Centre	15 février 2023	14 heures	Direction régionale PNR	Poto-Poto	22 février 2023	14 heures	Fédération des MUCODEC
Sibiti	15 février 2023	14 heures	Salle de la mairie	Ouessou	22 février 2023	14 heures	Ecole Catholique (Salle Polyv.)
Moungali	16 février 2023	14 heures	Fédération des MUCODEC	Tchikobo	22 février 2023	14 heures	Direction régionale PNR
Ewo	16 février 2023	14 heures	Salle du Conseil Départ.	Bacongo	23 février 2023	14 heures	Fédération des MUCODEC
Loandjili	16 février 2023	14 heures	Direction régionale PNR	Pokola	23 février 2023	16 heures	Salle de la Mairie
Dolisie	16 février 2023	14 heures	Salle de l'ENI	Brazza-centre	24 février 2023	14 heures	Fédération des MUCODEC
La Gare	17 février 2023	14 heures	Fédération des MUCODEC	Impfondo	25 février 2023	14 heures	Salle du Conseil Départ.
Boundji	17 février 2023	14 heures	Salle de la mairie	Mindouli	25 février 2023	14 heures	Salle Sir MOUG
Centre-ville PNR	17 février 2023	14 heures	Direction régionale PNR	Tsiémé	27 février 2023	14 heures	Fédération des MUCODEC
				Mossaka	1 ^{er} mars 2023	14 heures	Salle de la Mairie

NB: La convocation vous sera exigée à l'entrée.



Encore plus proche de vous !